La Minerve

JOURNAL POLITIQUE, COMMERCIAL, LITTERAIRE, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

VOL. XXXVII. EDITION QUOTIDIENNE. MONTREAL, B.-C., MARDI MATIN, 6 JUIN 1865. No. 225.

Acte concernant la faillite, 1864

Les créanciers des soussignés sont notifiés de s'assembler à l'Etude de MM. GIBB et HUNTER, Notaires, 61 Petite Rue St. Jacques, Montréal, LUNDI, le CINQUIEME jour de JUIN 1865, à DIX heures A. M., afin de recevoir un état de leurs affaires et nommer un Syndic à qui ils pourront faire une cession en vertu de l'acte ci-dessus.

WILLIAM ALEXANDER CURRY, individuellement et comme membre de la société de W. A. CURRY, de Québec, et CURRY, BROS. & Co., de Montréal.

BENJAMIN SHAFTON CURRY, individuellement et comme membre de la société CURRY, McCAUDLISH & FEILD, de Belleville, C. O., et CURRY, BROS. & Co, de Montréal.

Montréal, 23 mai 1865—214 d

Acte concernant la Faillite, 1864

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. } Dans la Cour Supérieure.

Dans l'affaire de

JOSEPH M. ROSS, faisant affaires ci-devant sous les nom et raison de Joseph M. Ross & Co., Failli.

AVIS est par les présentes donné que le soussigné a déposé au Bureau de cette Cour un acte de composition et de décharge, exécuté par ses créanciers, et que LUNDI, le DIX-HUITIEME jour de SEPTEMBRE prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que son conseil pourra être entendu, il s'adressera à la dite Cour ou au Juge de la dite Cour pour en obtenir une ratification de la décharge effectuée en sa faveur, en vertu du dit acte.

JOSEPH M. ROSS,
Par son Procureur *Ad litem*,
STRACHAN BETHUNE.

Montréal, 23 mai 1865—214 dm

Acte concernant la faillite, 1864

DISTRICT DE MONTRÉAL.

Les Créanciers du soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de MM. RIVARD & DE MONTIGNY, Avocats, situé au No. 41, Rue St. Vincent, à Montréal, le VINGTIEME jour de JUILLET prochain, à DIX heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'acte susdit.

GEORGE GAREAU,
Hôtellier.

Montréal, 16 mai 1865—212 ds

Acte concernant la faillite, 1864.

Les Créanciers du soussigné sont notifiés de s'assembler à son Bureau, LUNDI, le DOUZIEME jour de JUIN 1865, à ONZE heures de l'avant-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession d'après l'acte susdit

WILLIAM McCONNELL

Montréal, 25 mai 1865—219 ds

Act concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

JEAN-BTE. METIVIER, *Failli.*

Les Créanciers du Failli sont par le présent notifiés qu'il a fait une cession de ses biens et effets en vertu de l'Acte ci-dessus, à moi, le Syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

JOHN TUCKER,
Syndic

Montréal, 30 mai 1865. 220

Acte concernant la Faillite 1864.

CHARLES WHITLAW, de Paris, dans le Comté de Brant, en Haut-Canada, Meunier, *Demandeur.*

vs.

HENRY EMPEY, de la Cité de Montréal, dans le District de Montréal, Commerçant, *Défendeur.*

Un Bref de Saisie a été émané en cette cause, dont toutes personnes interressées dans les biens du Défendeur, ainsi que toutes personnes ayant en leur possession, garde ou contrôle, aucune partie de l'actif du Défendeur, ou qui sont en aucune manière endettées envers lui, sont requises de prendre connaissance.

T. BOUTHILLIER,
Shérif.

Montréal, 31me jour de mai 1865—221—ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

JOHN LIVINGSTON, Failli.

Les Créanciers du failli sont notifiés qu'une feuille de Dividende a été préparée et restera ouverte pour l'inspection et les objections à mon Bureau, No. 6, Echange des Marchands, Rue St. Sacrement, Montréal, tous les jours, entre dix heures A. M. et cinq heures P. M., jusqu'au VINGT-QUATRIEME jour de JUIN courant, après quoi le dividende alloué sera payé.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 2 juin 1865—223 ds

Acte concernant la Faillite, 1864

Dans l'affaire de

WILLIAM WATSON TUMBULL et DAVID BRODIE, Faillis.

Les Créanciers des faillis sont notifiés qu'une feuille de Dividende a été préparée et restera ouverte pour l'inspection et les objections à mon Bureau, No. 6, Echange des Marchands, Rue St. Sacrement, Montréal, tous les jours, entre dix heures A. M. et cinq heures P. M., jusqu'au VINGT-QUATRIEME jour de JUIN courant, après quoi le dividende alloué sera payé.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 2 juin 1865—223 ds

Acte concernant la faillite, 1864

Dans l'affaire de

WILLIAM McBAIN et FRANCIS STEPHEN, Faillis.

Les Créanciers des faillis sont notifiés qu'une feuille de Dividende a été préparée et restera ouverte pour l'inspection et les objections à mon Bureau, No. 6, Echange des Marchands, Rue St. Sacrement, Montréal, tous les jours, entre dix heures A. M. et cinq heures P. M., jusqu'au VINGT-QUATRIEME jour de JUIN courant, après quoi le dividende alloué sera payé.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel

Montréal, 2 juin 1865—223 ds

A LOUER,

DEUX MAISONS de première classe, Rue St Hubert, S'adresser au

DR. GIARD,
No. 94, Même rue.

8 fév.—197 j

Acte concernant la faillite 1864

Les Créanciers du Soussigné sont notifiés de se réunir au Bureau de POPHAM & SINCLAIR, Rue St. Paul, en la Cité de Montréal, MARDI, le VINGTIEME jour de Juin courant à TROIS heures de l'Après-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un Syndic auquel il pourra faire une cession en vertu de l'Acte susdit.

JOHN S. McDOUGALL.

Cornwall, C. O., 2 juin 1865. 224

A LOUER

Une MAISON de première classe, occupée actuellement comme hôtel et admirablement bien disposée pour cet usage, possédant une cour spacieuse en arrière et toutes les dépendances nécessaires à un tel établissement, en face du marché Bonsecours.

S'adresser à
J. TIFFIN & FILS.

11 janvier—103

A LOUER

Les soussignés offrent de LOUER pour la balance du Terme, jusqu'au 1er Mai prochain ou pour plus longtemps, (le bail actuel ayant été cassé,) cette Bâtisse à trois étages en PIERRE DE TAILLE, commodement située et dernièrement occupée par MM. H. Duclos & Cie., comme magasin de quincaillerie, sur la rue St. Paul, Est, coin de la rue Vaudreuil, No. 269, nouveau numéro.

J. TIFFIN & FILS.

9 mai.—202.

Magasin et Logement a louer.

Un MAGASIN avec TABLETTES pour EPICIERS, situé au coin des Rues Mignonne et St. André
S'adresser à

FRS. DUBOIS,
No 29, Rue St. André,

17 mai. ds—209

A Vendre ou a Louer.

UNE vaste résidence de première classe, à la CAMPAGNE, avec FERME y attachée, contenant 159 arpents, avec des dépendances et batisses de Ferme. La Résidence est entourée d'une galerie couverte, et contient de vastes chambres pour Salon, Salle à Diner, Passages, Cuisine et Dépense, sur le premier plancher, et huit Chambres à Coucher et deux Chambres de Toilette sur le second plancher.

Attachée à la maison se trouve une rangée d'offices commodes, une excellente cave, remise à bois, étables, remise à voiture, grange et cottage pour fermier. Aussi un puits inépuisable d'excellente eau. Le jardin (qui a à peu près un acre) est en bon ordre. La ferme, dont environ 80 acres sont en culture est bien cloturée, avec une rivière en front. Les Terrains sont bien arrangés avec des arbres forestiers, et à distance du grand chemin, et délicieusement situés sur un plateau de l'Ottawa, embrassant une vue des plus étendues de la Rivière et de la campagne voisine. Cette propriété étant à cinq minutes d'un débarcadère de vapeur et à une distance de quatre heures et demie par vapeur de Montréal, offre une rare occasion pour un monsieur qui désirerait envoyer sa famille vivre à la campagne.

Conditions libérales. En cas de vente une partie de l'argent de l'achat sera acceptée.

S'adresser à H. HOWARD, N. P., St. André, comté d'Argenteuil, C. E., ou à

BROWN & CIE.,
Encanteurs et Agents à Commission,
459 Rue Notre Dame, Montréal.

23 mai.—214

VOUTE A LOUER.

Une VOUTE à trois étages et une magnifique CAVE, situées sur la Rue St. Henri, No. 24.

S'adresser a

SAMUEL BIRON,
Coin des Rues St. Joseph et McGill

9 février—128

A LOUER

Par les héritiers de feu Paschal Lachapelle, fils, au village du Sault au-Récollet, pour l'été, ou pour une année, une suporbe MAISON avec toutes les dépendances, et un grand TERRAIN pour pacage.

S'adresser aux héritiers ou à B. PICHÉ, procureur, au Sault au-Récollet

30 mai—219

A LOUER

POSSESSION AU PREMIER MAI

Ces DEUX MAISONS de première classe à deux étages en pierre de taille, Nos 393 et 397, "Triconnel Place," Rue Dorchester, ayant Bains et Privées, et toutes les améliorations modernes, avec Ecuries et Remise à voitures. Si on le requiert, on peut obtenir possession du No 393 au commencement d'avril.

Loyer à bon marché.

S'adresser à

JOHN ATKINSON,
No. 384, Rue Dorchester.

21 mars—161 j

ETABLISSEMENT
Pour Etamper les Broderies, &c.

Mme. NAUD, tout en remerciant ses nombreuses pratiques, a le plaisir de leur annoncer qu'elle continuera à faire son possible pour les bien servir, à sa nouvelle résidence, RUE DES ALLEMANDS, No. 176½ (ancien No)

8 mai—201 um p

BUREAU DU SHERIF,

MONTREAL, 1ER JUIN 1865.

Des soumissions cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à MIDI, le 17 du courant, pour les approvisionnements suivants, pour la

PRISON DE MONTREAL,

pendant UNE ANNÉE, à partir du 1er Juillet prochain, savoir :

Meilleur Pain Bis
Farine d'Avoine
Patates
Meilleure Paille d'Avoine

(*Pour les lits des Prisonniers*)

Qui seront livrés régulièrement à la Prison en aussi grande quantité qu'on exigera de temps en temps.

T. BOUTHILLIER,
Shérif

223 l

Le THESSALIA, Capt. Harrison, de Bordeaux, est entré à la Douane. Les Consignataires voudront bien passer leurs entrées sans délai.

REUTER, LIONAIS & Cie.,
Agents.

223—si

NOUVEAU MAGASIN de MUSIQUE

PIANOS,
HARMONIUMS,
Musique Française,
Musique Anglaise,
AMERICAINE et ALLEMANDE.

MM. LABELLE ET RODIER

Ont le plaisir d'annoncer à leurs amis qu'ils viennent d'ouvrir, Rue NOTRE-DAME, No. 247, un nouveau MAGASIN de MUSIQUE, qu'ils sont en état d'offrir aux Dames de Montréal un assortiment complet de Musique Française, Anglaise, Américaine et Allemande, qui a été choisie avec beaucoup de soin par l'un des associés, M. LABELLE, dans les premières maisons des Etats-Unis.

Cette nouvelle maison a les agences des premières manufactures de pianos des grandes villes de l'Union Américaine, et MM. LABELLE et RODIER espèrent que l'attention qu'ils apporteront à l'achat des différents instruments que l'on voudra bien leur recommander leur méritera une large part du patronage du public de Montréal.

MM. LABELLE & RODIER s'étant assuré les services de M. Lavallée, père, ils pourront accorder et réparer les Pianos et autres instruments de musique.

Parmi les Agences que l'on a bien voulu leur confier, se trouve celle de la maison CALLENBERG & VAUPEL, de New-York dont ils sont les Agents exclusifs dans les deux Canadas.

Ils invitent les Amateurs à venir faire l'essai de ces Pianos et ils jugeront par eux-mêmes de leur excellence reconnue.

Leur Collection de Romances Françaises ne laissera rien à désirer, car la Maison Labelle & Rodier recevra tous les mois les derniers morceaux publiés à l'étranger.

Ils attirent aussi l'attention de Messieurs les Membres du Clergé sur leur assortiment d'Harmoniums et de morceaux choisis de Chants Sacrés pour Orgue et Harmoniums, etc.

MM. Labelle & Rodier se flattent de donner toutes les garanties désirables pour les instruments qu'ils offriront en vente.

16 Mai.—208—m D

MUSIQUE! MUSIQUE!!

J. B ZIEGLER, dernièrement Maître de Musique du 89me et 66me Régiment, est maintenant prêt à prendre des engagements pour enseigner à un CORPS DE MUSIQUE, soit sur les instruments à corde ou de cuivre.

Des leçons privées seront données sur aucun de ces instruments ; aussi, instructions élémentaires sur le PIANO et le CHANT.

On fournit et arrange de la Musique pour Bandes, &c, à des conditions modérées.

Adresse—Magasin de Musique de Prince et No. 114, Rue des Allemands.

9 mai—102 um p

NOUVEAU MOIS DE MARIE,

Dédié aux Fidèles du Canada,

PAR UN PRETRE DU DIOCÈSE DE MONTRÉAL,

Avec l'approbation de NN SS. les Evêques de Tloa, de Montréal, des Trois-Rivières et de St Hyacinthe.

Ce livre, outre les considérations pour chaque jour du mois de Marie, renferme encore les Prières du matin et du soir, celles pour la Messe, les Vêpres, la Confession, la Communion, le Chemin de la Croix, &c., &c.

A vendre chez M. EUSÈBE SÉNÉCAL et chez MM. FABRE et GRAVEL.

4 mars—48 tm

NOUVEAU MAGASIN
DE
VINS DE TOUTE ESPECE,

No. 291,—RUE ST. PAUL,—No. 291,

(Vis-à-vis la Maison F. & J. Leclaire.)

Le soussigné a le plaisir d'annoncer à ses nombreux amis que, cédant à leur sollicitation, il vient d'OUVRIR un MAGASIN où il fera le commerce exclusif de Vins, Liqueurs, Eaux-de-Vie, Vins Français, &c.

Il a le plaisir d'attirer l'attention de Messieurs les Membres du Clergé sur un assortiment de Vins de Messe dont il pourra disposer à très-bon marché.

P. A. MERCIER.

19 mai—211 ak

DEMENAGEMENT.
THOS. IRELAND,

GRAVEUR,

COIN DE LA PLACE-D'ARMES ET DE LA PETITE RUE ST. JACQUES.

Cartes de Visite, de Noces et de Profession, Plaques pour Portes, en Argent et en Cuivre exécutées promptement, à des prix très-réduits.

15 mai. m207

A L'ANCIENNE PLACE.
STATUAIRE.
35, RUE NOTRE-DAME 35.

M. CHS. CATELLI, tout en remerciant Messieurs du Clergé en particulier et le public en général, pour l'encouragement qu'il en a reçu, les avertit qu'il vient de recevoir de nouveaux et beaux MODELES de Statues en Plâtre et en Ciment patenté.

Tout ordre sera exécuté avec promptitude et à des prix qui défient la concurrence

5 juillet—122

Dr. NELSON EDWARDS,

Chirurgien-Dentiste et Facteur de Dents Artificielles,

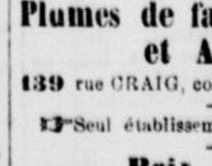

Pratique depuis dix-huit ans dans la ville de New-York.

Settes partie de sets en caoutchouc, d'après le système d'Edwards.

N. B.—Les opérations sont garanties. No 304, Rue Notre-Dame, troisième porte de l'Eglise Paroissiale.

18 avril—184 a D k

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. }

Cour Superieure, Montreal.

No. 273.

Ex-Parte la Rue Notre-Dame.

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la CITÉ de MONTRÉAL,

Requérants en Expropriation ;

ET

CHARLES JAMES IRWIN GRANT, Ecuier, de la cité et du district de Montréal, en sa qualité d'héritier et représentant légal de la succession de son père, feu l'Honorable Charles William Grant, en son vivant Ecuier, de Montréal susdit, communément connu sous le nom de BARON GRANT,

Propriétaire.

En conformité à l'ordre fait dans la presente instance, AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requérants ont déposé au Greffe de cette Cour la somme de mille quatre cent dix-neuf dollars et vingt-huit centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir : "Un terrain borné en "front par la Rue Notre-Dame, du côté nord-est "par P. B. Badeaux, du côté sud-ouest par C. "S. Cherrier, et en arrière par le restant de la "propriété *Baron Grant*, tel que divisée par la "nouvelle ligne de la Rue Notre-Dame."

Et il est ordonné que toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour, dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis pour procéder sur icelles suivant la loi.

COFFIN, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire, } Montréal, 17 mai 1865. } 221 ts a

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. }

Cour Superieure, Montreal.

Ex Parte la Rue Ste. Catherine.

No. 199.

Le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

Requérants en Expropriation ;

ET

MATILDA BOOTH, de la Cité de Montréal, veuve de feu Archibald Lockhart, en son vivant du même lieu, Cordier,

Propriétaire.

En conformité à l'ordre fait dans la présente instance, AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requérants ont déposé au Greffe de cette Cour la somme de cent-vingt-trois dollars trente-trois et un tiers centins, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir : "Un terrain "borné en front par la rue Parthenais, en arrière par François Chartrand, du côté nord-ouest "par J. A. Gravel, et du côté sud-est par le "restant de la propriété de la dite veuve Lock-"hart"

Et il est ordonné que toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers sont par les présentes appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles suivant la loi.

COFFIN, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire, } Montréal, 18 mai 1865. } 224 ts a

EN VENTE
LE JUBILE

Recueil renfermant des instructions

SUR

L'excellence du Jubilé—Les Indulgences—Conditions pour gagner le Jubilé—Fruits du Jubilé—Motifs d'en bien faire les exercices—Avec des prières pour ce saint temps.

Ce recueil est précédé d'extraits des lettres apostoliques et du Mandement de Mgr. l'Evêque de Montréal relatifs au Jubilé.

Ce livre porte l'approbation de M. l'Administrateur du diocèse de Montréal et de Mgr. de St. Hyacinthe.

Prix 15 sous l'Exemplaire, 5s. la douzaine.

E. SENÉCAL, Editeur,
No. 4, Rue St. Vincent,
Et chez les principaux Libraires.

15 mai—198 qs k

IMPORTANT AU PUBLIC.

Anticipant qu'une incursion sera faite dans quelques jours, par les locataires des environs de St Alban, mais par leurs amis et le public en général qui, à cette saison de l'année, sont anxieux de s'acheter des Ameublements de Salon, de Salle à Diner, de Chambre et autres, le soussigné les informe qu'il a fait de grandes additions à son Fonds, et ayant mis ces Meubles à un pour cent meilleur marché que ses prix ordinaires ; cela l'empêche d'avoir recours aux encans pour vendre le surplus de son Fonds. En tenant toujours au Motto : "Ventes rapides et petits profits," son Fonds s'est écoulé dans les saisons mortes de l'année

Veuillez venir et examiner l'ouvrage et les prix avant d'acheter ailleurs. Les Marchandises sont garanties telles que représentées chez

OWEN McGARVEY,
Entrepôt d'Ameublements en Gros et en Détail,
7, 9 et 11, Rue St. Joseph, seconde porte de la Rue McGill.

12 avril tm—1—6

A. C. AMARY

FABRICANT DE

Plumes de fantaisie. Vautour et Autruche.

139 rue CRAIG, coin de la rue ST URBAIN.

Seul établissement Parisien à Montréal.

Prix Modérés

Janvier—103

VICTOR THERIAULT,

CONTRACTEUR,
MENUISIER ET CHARPENTIER,
Nos. 78 et 80, Rue Bleury,
MONTREAL,

Se charge de tout ouvrage de Menuiserie et de Charpente

A DES PRIX TRES-REDUITS.

22 mai. 213—um k

AUX CONSTRUCTEURS.

Des Soumissions seront reçues jusqu'à MIDI, le DIXIEME jour de JUIN, pour les différents ouvrages pour l'érection d'une RESIDENCE.

On peut voir les plans et spécifications au Bureau de

THOMAS BOYD,
Architectes,
Bureau de l'Assurance Montréal.

31 mai—220 l

G. LECOMTE

23—Rue St. Bonaventure—23

(*Quelques portes de la Rue McGill,*)

Est prêt à recevoir

TOUTE COMMANDE

POUR

Cadres en Or et en Bois de Rose

ETC., ETC., ETC.

On trouvera chez lui

MIROIRS DE TOUTE GRANDEUR

Aux prix les plus réduits.

7 avril. 176

ETABLISSEMENT
Hydrotherapique de Montreal!

Hydrotherapie rationnelle Traitement spécial des MALADIES CHRONIQUES, NERVEUSES, RHUMATISMALES, de la PEAU, des VOIES DIGESTIVES, GENITO-URINAIRES.

296, Rue Dorchester.

G. S. DeBONALD, M.D.C.M., Membre de la Société Impériale des Sciences, Arts et Belles-Lettres de France, etc., etc., etc.

19 mai. tm—211

LE MANUEL DU JUBILE

EN FORME DE CATECHISME,

PRÉCÉDÉ DU

Mandement de Mgr Bourget, Evêque de Montréal, de la Lettre Encyclique du Souverain Pontife et suivi des Prières pour les Exercices du Jubilé.

Les Marchands de la Campagne pourront se le procurer à la douzaine à des conditions très-avantageuses chez Messieurs

J. B. ROLLAND & FILS,
C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
CHARLES PAYETTE,

10 mai—283

MAGASIN
DE
FARINE, LARD,
Vin, Spiritueux, Liqueurs,

&c., &c., &c.,

229—*RUE DES COMMISSAIRES*—229

MONTREAL.

M. S. GIRALDI

a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques qu'il vient de transporter son magasin au No ci-dessus de la rue des Commissaires, où il continuera la vente de toute espèce de Farine, Lard et Provisions en général ; aussi, Vins Français, Anglais, et autres, Eau-de-Vie, Whiskey du Haut et du Bas-Canada, &c., &c

M. Serafino Giraldi espère, par une attention personelle, la bonne qualité des articles qu'il peut offrir à des prix raisonnables, mériter une large part du patronage du public.

27 mai—217

Magasin a Louer

Le MAGASIN No. 282, Rue St. Paul, au coin de la rue St. Gabriel, ci-devant occupé comme magasin de vaisselle par M. A. Bourne, avec tablettes, &c. Possession immédiate.

Ce magasin est très-Bien situé pour voûte, &c.

S'adresser à

S. GIRALDI,
Rue des Commissaires, No. 229.

27 mai—217

Maison de Campagne Meublee.

A LOUER avec tout le MENAGE, pour CET ETE, la Résidence de feu P. MALOT, Ecr., au Village de Beloil, Rivière Chambly, à 1 heure de Montréal par les Chars, et à une demi-journée et soirée de promenade délicieuse par le Vapeur "Chambly," qui fait le voyage deux fois la semaine Beloeil, par sa proximité d'une des plus belles Montagnes du Bas Canada et de l'une de ses plus charmantes Rivières, est sans contredit le site le plus agréable et le plus salubre pendant la belle saison de toutes les Campagnes qui environnent Montréal La Maison est grande, meublée au complet, avec Lits de plume, Tapis Commode, Vaisselle, Ustensiles de Cuisine, etc, etc., en outre de plantations, et avec Ecuries, Hangars, Remise, Glacière remplie de glace, et même l'Eau dans la Maison, enfin avec tout le comfort imaginable

Pour les termes, qui seront raisonnables, s'adresser a J B BROUSSEAU, Avocat,
No. 53, Petite Rue St Jacques,

19 mai.—211 k Montréal

Tabac en Feuilles.

LES Souszignés reçoivent actuellement les lots suivants de TABAC EN FEUILLES directement de l'Ouest, qu'ils offrent au Commerce au dessous des prix de New-York :-

90 bcts Tabac du Missouri
60 " " Kentucky
40 " Brigs Wrappers
60 " Haut-Canada

AUSSI :—

40 boites Tabac en Feuilles du Connecticut
10 Boites Tabac en Feuilles de l'Ohio

LEEMING & BUCHANNAN.

19 nov—61 smk

FERRIER & Cie.
Importateurs et Marchands en Gros

DANS LA

GROSSE QUINCAILLERIE,

FER ET ACIER,

Clous, Peintures, Huiles, Vitres, Zinc, &c., et Facteurs de Cordes.

QUINCAILLERIE LEGERE

d'Angleterre, d'Amérique, de France et d'Allemagne—Complet dans toutes ses branches.

Leur fonds est étendu et varié et ils sont prêts à exécuter tous ordres avec expédition et aux meilleures conditions.

Chambres d'Echantillons, Bureaux et Entrepots :

Entrée, 15, Rue St. Frs.-Xavier,
MONTREAL.

10 avril 97—dm

FEUILLETON.

LE TRONE D'ARGENT

(SCENE DE LA VIE AMERICAINE)

PAR

XAVIER EYMA.

X

(*Suite.*)

Hermann parlait très-lentement. Rosenwallen, qui avait, à plusieurs reprises, manifesté une sorte d'impatience, dit tout-à-coup :

— Où diable voulez-vous en venir avec ce conte ?

— Vous allez le savoir ; mon récit vous ennuierait-il déjà ?

— Non pas précisément ; mais c'est que je n'ai guère le temps, ni l'habitude de lire des romans, et...

— Bast! une fois par hasard. Mais voici au surplus le moment où l'histoire va devenir intéressante.

— Si vous l'abrégiez, alors ?

— Soit! mon but n'en sera pas moins atteint.

— Quel but? demanda Rosenwallen en se levant tout pâle ?

Et il alla fermer les verroux de la porte.

— Mon but, reprit Hermann avec ce calme que nous lui connaissons, est d'arracher des masques depuis trop longtemps collés à certains visages.

— Expliquez-vous...

— C'est ce que je vais faire. Sybrandt, quand il fut au courant de tous les secrets de Wilson, qui passait pour fort riche, s'entendit avec ces pirates de grands chemins dont vous parliez tout à l'heure, les renseigna sur l'importance d'une caravane conduite par Wilson, leur annonça la bonne prise qu'il y avait à faire, emmena à sa suite un nombre suffisant d'Indiens pour envelopper le convoi et massacrer les trafiquans sans qu'il en pût échapper un seul. L'infâme trahison de Sybrand réussit de point en point. Wilson tomba un des premiers, frappé de deux coups de feu et d'un coup de Tomohaw. Pendant que les Indiens étaient occupés à piller les chariots, Sybrandt, penché sur le cadavre de Wilson, enlevait des poches de l'honnête trafiquant tous les papiers qui s'y trouvaient et en substituait d'autres à la place.

En prononçant ces mots, Hermann fixa sur le *grocer* un regard pénétrant.

Rosenwallen, l'œil enflammé, les mains crispées, bondit comme un lion blessé au flanc. Après avoir ouvert la porte de son coffre-fort et éparpillé une poignée d'or sur le plancher, il s'arrêta soudain devant Hermann et tira de sa poche un pistolet qu'il dirigea sur la poitrine du vieil Allemand.

—Tuez-moi si vous voulez, murmura celui-ci très-froidement, pour faire croire que vous m'avez surpris pillant votre caisse. Ma mort sera cause que cette histoire que je vous raconte entre quatre murs sera publiée demain dans tout New-York, car elle est écrite de ma main, et confiée à Antoine.

Le pistolet de Rosenwallen s'abaissa et le malheureux *grocer* tomba anéanti sur son siège.

—Sybrandt, ou plutôt le faux Sybrandt, reprit Hermann, laissa le champ libre aux Indiens et se dirigea vers la hutte où il savait qu'était enfouie la fortune de Wilson. Il y trouva, à cinq pieds sous terre, 50,000 dollars, s'en empara, et arriva à New-York, où il entra triomphalement, sous le nom de Conrad Rosenwallen, ainsi que le constataient les papiers dont il était porteur. Avez-vous compris, général, que Wilson était le vrai Rosenwallen, et que Sybrandt se nommait tout simplement...

—Misérable! s'écria le *grocer*.

—Sybrandt, reprit Hermann, n'était autre qu'Altkirch, le dévaliseur de la caisse du banquier de Nancy, l'assassin d'Amy Wertall, l'assassin de Rosenwallen, et Altkirch...

—Taisez-vous !

—Altkirch, c'est vous! Ah! vous avez habilement préparé le dénouement de cette abominable comédie, en substituant aux papiers que portait Rosenwallen ceux qui pouvaient faire croire à l'identité d'Alkirch, confessant tous ses crimes avant que de mourir dans la personne d'un autre. Mais j'ai appris la vérité, moi, moi seul... de la bouche du chef indien votre complice, qui, fait prisonnier et conduit à New-York, m'a tout avoué en mourant, et m'a remis la confession d'Altkirch, trouvée dans la poche du vrai Rosenwallen. Ces preuves, je les ai conservées, comme bien vous pensez...

—Pitié! s'écria Rosenwallen (car nous ne le débaptiserons pas), pitié! monsieur Herman!...

—Oh! soyez tranquille, reprit celui-ci en changeant de ton, c'est l'unique fois que je vous parlerai de tous vos crimes... Voyons! 50,000 dollars son un beau denier pour commencer les affaires, vous en savez quelque chose. Vous allez me signer un bon de 50,000 dollars sur la banque de New-York, destinés à Antoine... Exécutez-vous!

Rosenwallen se leva, signa le *cash* sur la banque, et en tendant le papier à Hermann :

—Mais qui donc êtes-vous? lui demanda-t-il.

—Au fait, il y a une de vos infamies que j'ai oublié de vous rappeler. C'est l'abandon de votre femme, qui mourut dans la misère, laissant une fille que Constantin Rocne recueillit, éleva pieusement, et que j'épousai, moi, l'ami de Constantin.

—Alors, s'écria Rosenwallen, Rosa...

—Rosa est votre petite-fille...

Rosenwallen poussa un cri déchirant.

—Vous comprenez maintenant, lui dit Hermann en sortant, pourquoi je tairai cette histoire à tout le monde, et pourquoi je ne cesserai de vous entourer de respect et de considération, comme s'il ne s'était rien passé entre nous.

—Gertrude,... commença Rosenwallen avec inquiétude.

—Gertrude savait que Rosa est la petite-fille de l'assassin d'Amy ; mais pour elle, Altkirch est bien mort, et elle tient toujours le général Rosenwallen pour le plus grand homme du monde entier. Je ne la désabuserai pas. Adieu, général !...

A dix pas de chez Rosenwallen, Hermann rencontra Antoine, à qui il remit le *cash* sur la banque.

—Vous avais-je trompé, lui dit-il, en vous affirmant que vous deviendriez un des premiers négocians de New-York ? Voilà ce qu'il faut pour débuter convenablement. Allez bien vite faire encaisser ce *cash* à votre crédit.

XI.

Six mois s'étaient écoulés depuis cette terrible scène où Hermann avait conquis sur Rosenwallen un ascendant auquel le *grocer* n'avait trouvé aucun moyen d'échapper.

Rien n'avait été changé dans les rapports ni dans les relations de nos personnages, sinon qu'une plus grande intimité régnait entre eux. Gertrude seule continuait, malgré un retour sincère, à ressentir par moment une amère antipathie contre la pauvre Rosa qui, comblée d'affections par les filles du général, ne savait à quelle cause attribuer ces brusques changements dans l'humeur de Mme Rosenwallen Cette antipathie de Gertrude, évidemment inspirée par la jalousie maternelle, croissait à mesure que son mari au contraire, montrait une plus vive tendresse à la jeune fille.

Par moment, en effet, Rosenwallen ressentait pour Rosa des accès d'affection qu'il s'efforçait de maîtriser en présence de Gertrude et de ses filles, mais qui le trahissaient souvent. Plusieurs fois, sa femme l'avait surpris tenant dans ses bras et pressant contre son cœur la jolie tête de Rosa qu'il arrosait de larmes et de baiser. Rosenwallen était alors comme honteux de cette faiblesse, que blâmait le regard courroucé de Gertrude. Il s'en excusait presque, lorsque quelques paroles blessantes, murmurées bien bas, s'échappaient cependant des lèvres de Mme Rosenwallen à l'adresse de Rosa.

—Décidement, lui dit-elle un jour, vous aimez cette créature plus que vos enfans.

—La passion vous aveugle, Gertrude, répondit le *grocer* ; je puis aimer cette pauvre enfant pour tout l'intérêt qu'elle m'inspire, mais vous savez bien que je ne saurais l'aimer plus que mes chères filles....

—Après l'affront qu'à cause d'elle Antoine a fait subir à Betzy, je ne comprends pas votre faiblesse, en vérité !

C'était pourtant une femme de beaucoup de sens et d'une bonté exquise que Mme Rosenwallen. Elle voulait tout le bien possible à Antoine ; elle le souhaitait heureux ; elle savait que la plus grande part de son bonheur lui viendrait de Rosa qu'il aimait, et cependant elle souffrait dans son amour-propre de mère et dans son rêve déçu. La crainte que lui inspirait Hermann arrêtait par instant l'éclat de sa colère et l'empêchait de rompre les liens qui retenaient Rosa dans son intérieur.

Rosenwallen prenait le plus sage parti durant ces scènes de jalousie, il se retirait, mais le cœur gros de larmes. Pour défendre complètement Rosa et pour justifier sa tendresse aux yeux de Gertrude, il eût été obligé, peut-être, de confesser le secret que lui avait révélé Hermann. Deux ou trois fois blessé des injustes emportement de Mme Rosenwallen, il eut besoin de toute son énergie pour ne point se trahir.

Antoine, protégé tout-à-coup par le crédit de Rosenwallen, avait prospéré au-delà même des espérances d'Hermann. Il passait pour *valoir* déjà beaucoup d'argent, et commençait à s'apercevoir de l'influence de la fortune dans ce pays. En réalité, Antoine n'en était pas plus riche que le premier jour où il avait entamé sa première affaire, à l'aide des 50,000 dollars du *grocer*. Tous ses bénéfices, dont quelques-uns furent énormes, avaient été consacrés par lui à solder les créances de son père. Il poursuivait son œuvre froidement, résolument, avec une patience et une résignation héroiques,

Quant à Rosenwallen, on eût dit qu'il voulait oublier dans les préoccupations et les soucis des spéculations colossales l'horreur de son passé qu'il avait cru oublié par vingt années de succès, de puissance et de considération publique. Rosenwallen avait doublé au moins la somme de ses opérations ; il était engagé dans toutes les spéculations possibles, et Dieu sait si ce pays en est fécond! Le succès avait couronné toutes ses entreprises.

Plus l'argent affluait chez lui, plus il se jetait avec une ardeur qui semblait de la témérité, dans le mouvement des affaires. C'était une insatiabilité sans exemple.

Hermann n'avait pas été étranger à cette fièvre dont Rosenwallen paraissait dévoré. Il n'avait pas manqué de laisser entrevoir au riche *grocer* que ce passé, qu'il avait cru tout à fait effacé, pouvait bien n'être que dissimulé sous les monceaux d'or et d'argent qui formaient autour de lui un si formidable rempart.

Rosenwallen, qui connaissait aussi bien que personne l'influence de la fortune sur la société américaine, n'avait pu se méprendre sur la vérité de l'observation d'Hermann, et il n'avait plus eu qu'une pensée, celle de renforcer ces murailles prestigieuses, qui protégeaient sa faiblesse en lui assurant l'impunité.

Antoine n'avait pas vu sans crainte l'effroyable développement des affaires de Rosenwallen, et comme, malgré le succès qui avait couronné jusque-là les audacieuses combinaisons du *grocer*, le revers de la médaille pouvait bien se présenter un jour, Antoine avait pris soin de déclarer hautement qu'il était étranger aux grandes spéculations de Rosenwallen. Il affecta de s'en défendre avec modestie, afin qu'on n'exagérât pas sa position ; en réalité, c'était en prévision d'une catastrophe où il ne voulait pas que son crédit, sinon sa fortune, qui était de fait à l'abri, se trouvassent compromis, même pour un moment.

(A CONTINUER.)

L'enquete sur l'assassinat.

Nous n'avons pour aujourd'hui rien à ajouter au compte rendu de la séance de la cour martiale de mercredi, que nous avons donné dans notre bulletin télégraphique d'hier. Il ne s'est produit aucun detail digne d'intérêt, et, au surplus, la cour et le public sont aujourd'hui complètement édifiés sur la part de responsabilité qui revient à chacun des accusés. Nous ne croyons même pas que la défense ajoute grand chose aux lumières que chacun a pu puiser dans le déposition des témoins. Les plaidoiries seront plus ou moins chaudes, plus ou moins éloquentes, mais elles ne démontreront guere que ce que tout le monde sait, en coordonnant les éléments un peu confus et obscurcis par les digressions, qu'ont développés les interrogatoires. Tout l'intérêt se concentrera désormais sur le verdict et le dénouement final ; et l'attention publique, fatiguée à la recherches des grandes complications annoncées, que l'on n'a pas réussi à rendre palpables, n'est plus tenue en suspens que par l'attente de la sentence qui frappera plus ou moins sévèrement, un plus ou moins grand nombre d'accusés.

Déjà l'on a remarqué la faiblesse de la défense, aussi bien que l'attitude passive et docile de la cour, en dehors du rôle personnel du juge-avocat Holt, qui seul a tenu le détail des débats sous la direction évidente de M. Stanton. On n'a vu se produire parmi les défenseurs aucun de ces mouvements convaincus et énergiques que l'on aurait pu attendre soit, devant les oppositions parfois choquantes présentées par le ministère public, soit devant les questions étrangères aux accusés, introduites dans les débats pour entretenir l'irritation et faire naitre des préventions ; soit enfin devant l'évidente immoralité ou la mauvaise foi flagrante de certains témoins. Il y avait là certainement des motifs puissants pour susciter des esprits tant soit peu jaloux des droits de la justice et des intérêts de leurs clients. Mais rien de tout cela n'a eu le pouvoir de réveiller l'apathie des avocats, qui n'auraient pas mieux fait, s'ils avaient été à la solde du département de la guerre, au lieu d'être préposés à la sauvegarde des prisonniers. Bref, on s'attendait, d'après le grand bruit fait autour des gigantesques révélations qui devaient naitre des débats, à des péripéties dramatiques et à de puissantes émotions, pour faire suite aux scènes poignantes de l'évènement principal. Il n'en a rien été, et nous ne saurions mieux résumer l'impression produite, qu'en rapportant l'expression d'un des soldats préposés à la garde des prisonniers, disant qu'il croyait qu'un procès devait être comme une petite bataille, mais que, d'après ce qu'il voyait, ce n'était pas plus amusant qu'un enterrement.

En attendant les plaidoiries et le prononcé du jugement, qui ne saurait se faire longtemps attendre, les journaux s'évertuent à tenir leurs lecteurs en haleine par toutes sortes d'efforts plus ou moins réussis. Les uns refont le tableau de la salle des séances et le portrait dix fois répété des accusés ; les autres repassent en revue les charges qui pèsent sur chacun d'eux et les moyens de défense sur lesquels ils peuvent s'appuyer ; d'autres reprennent le chapitre des témoins véreux et dont pour la plupart, dit une feuille de la ville, le caractère est si notoire, qu'on ne le croirait pas, dans la vie civile, pour un mot d'où dépendrait une sécurité de cinq dollars.

" Y a-t-il quelqu'un, par hasard, dit ce journal, qui accueille sans un sourire, l'histoire de cette lettre oubliée par Booth dans un *car* de New-York ? Est-ce ainsi que se conduisent les conspirateurs? Qui est Mme Hudpelt, et quels sont ses antécédents? Jurerait-elle bien qu'elle n'a pas reçu d'argent des agents du département de la guerre ?—Steinacker, un autre des principaux témoins, employé à établir les relations de Booth avec les conspirateurs du Canada, a disparu et est devenu introuvable. C'est aussi un officier du service secret. Un contre interrogatoire tant soit peu subtil aurait révélé le fait qu'il était adonné, avec un cert in Weber, à la contrebande du blocus et des opérations financières sur les billets confédérés. En fait, il a été démontré qu'il était employé comme espion par les deux gouvernements, et qu'il faisait la navette entre Richmond et Washington. C— le digne pendant de Deveney, qui, indépendamment des certificats de moralité envoyés du Canda, a passé une fois en jugement pour pas-

jure,—et M. Stanton ne l'ignore pas.—Finegas, un autre de ces précieux renseigneurs, était autrefois attaché au *bureau de justice militaire* de Butler, jusqu'à ce que ses coquineries devinssent intolérables,—même dans cette place. Il a été chassé du département de la Virginie pour avoir *patroné* des maisons de prostitution et trempé dans des vols. Plus tard, on l'a vu à Baltimore, associé dans un tripot avec Steinacker.—Weickman, un autre de ces témoins de haut goût, est un homme qui prétend avoir été étudiant en théologie et qui soupirait après l'opportunité de se sendre à Richmond ; il était l'ami intime de Surratt et le caressait pour avoir les bonnes grâces de sa famille; en même temps, il le dénonçait aux bureaux de la guerre pour avoir les bonnes grâces de M. Stanton.

"La vérité du procès, dit, en forme de conclusion, le journal auquel nous empruntons ces lignes, est que Stanton se fait fournir toutes ses preuves par des agents secrets, au jour le jour, suivant que cela peut servir ses vues, et qu'il dicte à Holt ce qu'il doit faire dire sous serment par les témoins, avec qui il a eu soin de tout arranger par avance.

"Il est aussi quelque peu singulier que, dans l'instruction préliminaire, un homme nommé Coxe ait été arrêté pour avoir caché Booth et avoir dépisté les officiers qui le cherchaient en les envoyant du côté de l'Est. Cet homme a été mystérieusement appelé au bureau de la guerre, et interrogé par le secrétaire de la guerre en personne. Il n'a pas été mis en jugement pour complicité, quoi qu'il y ait contre lui des charges plus fortes que contre certains personnages ; et il n'a pas non plus été cité comme témoin. Peut-être le fait que "Coxe est connu pour avoir visité le secrétaire Stanton quelques jours avant l'assassinat, peut expliquer l'affaire. Il a même été assuré à Washington, il y a quelques semaines, que John Wilkes Booth avait aussi été vu en audience avec Stanten avant l'assassinat."

"Les formidables dimensions de la conjuration se sont évanouies devant l'instruction ; les preuves pesées, il en reste moins encore. Le principal effort du gouvernement est maintenant de dissimuler son erreur originelle, en produisant une masse de témoignages hors de propos au sujet des cruautés exercées contre les prisonniers et des conspirations de fièvre jaunes."

Comme contrepartie, le *Herald* insiste plus que jamais sur les faits étrangers au procès, et les trouve plus concluants que jamais ; il est vrai que ce n'est pas contre les accusés actuellement en cause. Il porte ses vues plus haut et plus loin, et ne s'occupe plus guère des quelques pauvres diables dont quelques-uns ont déjà, en quelque sorte, la corde passée autour du cou. O'Laughlin, dit-il, est peut-être moins compromis que les autres. Quelques circonstances favorables au docteur Mudd ont été présentées. La seule défense d'Harold, c'est qu'il n'est qu'un gamin, incapable d'un crime déterminé. La prétention d'Atzeroth, c'est d'être naturellement lâche, ce qui est probable. Un bon caractère, de mauvais yeux et une tentative pour contredire les témoins du gouvernement, forment la base de la justification de Mme. Surratt. Les conseils de Payne et de Spangler n'ont pas encore développé leur défense. Maintenant que le gouvernement a présenté ses moyens, le procès, "en ce qui concerne les prisonniers en cour" n'a guère plus d'intérêt qu'un procès ordinaire.

"Mais il en est bien autrement en ce qui concerne la démonstration de la complicité des chefs rebelles. Quoique n'étant pas actuellement en jugement devant le tribunal, il y sont devant le pays. Jeff. Davis a été publiquement accusé par le Président Johnson et le secrétaire Stanton de complicité d'assassinat. Nous savons qu'il est coupable de trahison. Le verdict du jury devant lequel il doit être jugé sur ce chef est prévu par le peuple. La question qu'il s'agit de résoudre maintenant est si, oui ou non, il a été l'un des conspirateurs qui ont comploté la mort du défunt Président. Le verdict sur cette question semble également prévu. *Un tel monstre devrait avoir deux vies, pour que toutes les deux puissent être prises en punition de son double crime...* Il est de l'intérêt du Nord et du Sud que les conspirateurs en chef soient punis, pour que ni l'une ni l'autre section ne soit plus longtemps déshonorée par de telles monstruosités morales."

—*Courrier des Etats-Unis.*

La Minerve.

MARDI MATIN, 6 JUIN, 1865.

TELEGRAMMES PRIVÉS
A *LA MINERVE.*

Pointe aux Pères, 5 juin.

Treize vaisseaux sont passés ici hier, en route pour la mer, et deux venant de la mer sont passés en route pour Québec.

Le *Moravian* est passé ici à 11 heures du soir samedi. Il allait lentement.

Ce matin, quatre vaisseaux sont passés en route pour la mer.

Le temps est superbe et le vent nord-est.

Québec, 5 juin.

Le navire *Roseneath* et trois ou quatre autres sont arrivés aujourd'hui.

Toronto, 5 juin 1865.

On lit dans le *Globe* de ce matin : "Les délégués en Angleterre ont un succès marqué. Leur projet comprend la base d'une union ferme et durable de la colonie avec la mère-patrie...... La délégation a discuté sa politique avec les membres individuels du gouvernement et ils ont eu aussi une conférence avec le cabinet en comité. On a tenu compte de la justesse de leurs vues et l'on a confiance que des dispositions éminemment favorables au Canada vont être adoptées. Nous espérons annoncer dans peu la conclusion des négociations. Jusqu'à présent, les travaux des délégués ont réussi et tout laisse à croire que leur mission va être couronnée de succès."

Maintenant que l'Union est en voie de reconstruction, il se présente une importante question et qui menace d'entrainer des discussions longues et acrimonieuses. Nous voulons parler du suffrage des nègres. Depuis trois ans, le Nord assure qu'il combat pour l'émancipation des noirs et qu'il ne demande la conquête du Sud que parce que celui-ci tient à l'esclavage. Il a réussi dans ses projets, et le Sud est soumis. Mais, après la première effervescence passée, et quand les hommes politiques de Washington et les journalistes sérieux viennent à considérer, dans le silence de leur cabinet et loin des mille criailleries de la foule, toutes les difficultés de leur entreprise et ce qu'il va leur falloir de travail et de lutte contre les préjugés, contre les principes et même contre les intérêts de la république, pour la réalisation de leur programme tel que préalablement tracé, le découragement se fait remarquer dans leurs discours et dans leurs écrits, et menace d'influer sur leur décision.

Malgré tous les magnifiques dithyrambes débités journellement par les orateurs en plein vent sur les hontes de l'esclavage, sur les droits à la liberté que doivent posséder les noirs comme les blancs, en dépit des larmes qu'a fait couler la lecture des romans de Mme Beecher Stowe, même en dépit des déclarations officielles dont se sont montrés si peu avares les chefs du Nord depuis quatre ans, sur la nécessité de l'abolition complète de l'esclavage et l'établissement de l'égalité parfaite entre tous les habitants de l'Union, sans distinction de race ou de couleur, les citoyens sont loin de considérer le nègre comme leur égal. On fait bien des lois, on va bien jusqu'à permettre aux nègres de prendre part à une procession nationale, et les citoyens applaudissent. Mais on sait que tout cela est pour la forme ; c'est du convenu, et en agissant ainsi, on a simplement pour but de prouver au monde la sincérité des intentions du peuple. Mais aussitôt revenu dans la vie ordinaire, aussitôt que le spectacle est fini, que les spectateurs sont partis et qu'il n'y a plus d'applaudissements à recueillir, le naturel reprend le dessus, et les nègres sont relégués dans leur position d'autrefois, au-dessous du citoyen blanc. Ce fait se reproduit invariablement dans toutes les circonstances, et même lorsque pourtant les droits de chacun devraient être les plus étendus et invariables.

Puis comment aujourd'hui donner du coup la jouissance complète de tous les droits civils et politiques à 4 millions de personnes qui n'y sont nullement préparées, ni au point de vue de l'instruction, de l'intelligence, ni même des intérêts. Ne pourrait-on pas craindre quelque danger pour la république, surtout quand on sait que ces nouveaux électeurs forment un tiers de la population du territoire dans lequel ils sont concentrés.

On craint de nouvelles insurrections de la part du Sud, et l'on veut contrebalancer son pouvoir par le vote des nègres. Mais alors l'Union faillit à son principe, et le Sud, au lieu d'être *uni* au Nord, lui sera *soumis*. C'est une distinction importante, et cette union forcée pourrait peut-être, dans un avenir peu éloigné, produire de nouveaux désastres. Il est difficile, avec les moyens d'insurrection dont dispose aujourd'hui le monde, de maintenir dans la paix et la tranquillité, une population de huit millions, dont on froisse sans cesse les sentiments, dont on détruit sans cesse les intérêts.

Puis c'est à chaque état en particulier qu'appartient le droit de déterminer la qualification des électeurs. Mais le Sud ne consentira jamais à donner aux noirs le droit de vote. Il faudra, par conséquent, pour que le but de la guerre ne soit pas complètement manqué, qu'il y ait un remaniement de la constitution et qu'on y fasse des changements très-importants et dans un sens tout à fait opposé à celui de la liberté. Il faudra retrancher aux gouvernements des Etats une de leurs plus précieuses prérogatives, et remettre leurs droits à l'autorité centrale. Les Etats-Unis marchent à grands pas vers la centralisation la plus complète que le monde ait encore vu.

Mais la constitution fédérale, acceptée par tous les Etats de l'Union, ne peut être changée sans le consentement de chacun de ces Etats ; il est impossible du moins d'imposer ces changements à un quart ou un tiers de ces Etats fédérés. Le seul principe sur lequel le Nord pourrait appuyer une semblable mesure à l'égard du Sud, c'est que celui-ci serait considéré comme une conquête, et devrait en ce cas subir les lois du vainqueur. Mais comme on ne peut conquérir qu'un pays étranger, il faudrait préalablement admettre qu'avant la guerre, le Sud ne faisait pas partie du système fédéral des Etats-Unis.

Toutes ces considérations sont examinées dans un des derniers numéros d'un organe du gouvernement fédéral, le *Times* de New-York, qui reconnait toutes les difficultés avec lesquelles le gouvernement du Nord doit compter, avant d'avoir parfaitement rétabli l'harmonie politique si profondément troublée par la guerre qui vient de finir. Il est assez facile de prévoir cependant, parce que nous en avons déjà vu, quels principes vont présider à la reconstruction. On a moins pensé à la pacification qu'à la soumission, et les soldats ont plus fait pour le rétablissement de la paix que les mesures de conciliation. Le Nord s'est très peu occupé de rallier autour de lui les populations sudistes, et aujourd'hui, aux fruits de la victoire, il aspire à joindre les plaisirs de la vengeance. C'est d'une bien mauvaise tactique, mais la passion l'emporte sur la prudence.

Le Nord pourrait à la fin se trouver aussi embarrassé de ses victoires qu'il l'aurait été d'une défaite. Faisant la guerre sans but déterminé, il se trouve aujourd'hui sans résolution mûrie, et surtout sans un programme qui soit en même temps conforme à ses antécédents, aux opinions de la nation et à l'intérêt de l'Etat.

Publications.

Histoire de la Colonie Française en Canada, tome premier, 550 pages. En vente chez Fabre et Gravel, Rolland et Fils, et Beauchemin et Valois.

Tous les livres qui ont trait à l'histoire de notre pays, tous les ouvrages destinés à nous retracer l'histoire de la colonie du Canada, et à nous faire connaitre les actes héroïques et les magnifiques projets des hommes célèbres qui, les premiers, songèrent à jeter sur les bords du St. Laurent les bases d'un puissant empire, tous les écrits qui peuvent jeter un jour nouveau sur les temps primitifs de la colonie, sont destinés à recevoir l'approbation de tous ceux qui aiment leur pays et qui s'intéressent à sa gloire. La connaissance de l'histoire est plus que jamais nécessaire à ceux qui ne veulent pas rester étrangers à la politique canadienne, comme elle est toujours utile à tous, par les exemples des grandes vertus dont elle représente le tableau constant. C'est dans les commencements de la colonie, c'est en étudiant les vues politiques des grands hommes d'autrefois que nous avons la clef d'une foule d'évènements que nous voyons aujourd'hui passer sous nos yeux, souvent sans en comprendre le sens ou la portée.

Mais pour atteindre cette fin, l'histoire ne doit pas être le récit froid des événements. Elle doit donner la raison des choses, elle doit noter la marche des idées comme des faits, elle doit expliquer les actes par les intentions de leurs auteurs. Sans cela, cette étude ne serait bonne qu'à surcharger la mémoire, et donnerait une science de luxe, sans charme comme sans utilité.

Les colonies françaises de l'Amérique du Nord, et surtout le Canada, ont une origine tout à fait différente de celle des autres établissements du continent faits par les protestants, ou même par les Espagnols. C'est la religion qui a présidé à la fondation de la Nouvelle France, et spécialement de Montréal. Le Canada a été pendant longtemps l'objet des plus vives préoccupations des rois de France, qui voulaient y asseoir solidement, avec la religion catholique, les institutions et la puissance de la mère-patrie. Elle prit les colons sous sa protection spéciale, et veilla avec un soin particulier sur leurs intérêts, qui s'identifiaient parfaitement avec les siens. Elle remit quelquefois le soin de leur défense à quelques compagnies de commerce, mais en traçant alors minutieusement les obligations de ces compagnies, qui, du moment qu'elles ont failli à leurs devoirs, ont perdu leurs priviléges.

Cette tutelle sous laquelle la France a maintenu ses colonies, a pu quelquefois être poussée au-delà des limites dictées par une sage politique ; nous sommes d'autant plus porté à lui en faire reproche que les principes démocratiques et leurs conséquences économiques font tomber notre époque dans l'excès contraire. Mais il ne faut pas oublier, du moins, que cette protection était désintéressée, et qu'elle n'avait pour but que la propagation et la protection de la religion catholique et du nom français. Il n'y a pas lieu de s'étonner alors, si les institutions politiques et judiciaires de la vieille France ont eu leur application sur ce continent. Le contraire aurait été extraordinaire. Le régime français d'alors, beaucoup moins centralisé et plus raisonné qu'il ne l'est devenu depuis, a permis à la nationalité d'obtenir une expansion beaucoup plus grande et d'enfoncer dans le sol des racines beaucoup plus profondes que n'aurait pu le faire un système d'indépendance, fondé sur l'arbitraire et sur les besoins du moment. C'est là qu'il faut chercher le secret de la force vitale de la nationalité canadienne-française. C'est dans cette étude aussi qu'on doit rechercher les moyens d'assurer son existence à l'avenir.

Le livre dont le titre se trouve en tête de cet article, favorisera considérablement cette étude. M. l'abbé Faillon, auteur de cette *Histoire de la colonie française en Canada*, est bien connu en ce pays par beaucoup d'ouvrages également remarquables au point de vue religieux et historique. Son dernier ouvrage, en cours de publication et dont nous annonçons le premier volume, est destiné à mettre le sceau à sa réputation, et à augmenter encore, si c'est possible, la reconnaissance que lui doivent les Canadiens-Français et les catholiques. L'histoire du Canada français doit être une histoire religieuse ; le catholicisme a été en même temps la cause, le moyen et le but de l'établissement de notre pays ; dans cette histoire tout converge autour de la religion. Ce point de vue est le seul qui puisse nous donner une idée exacte de l'histoire de notre pays.

Au point de vue de l'exactitude et de la vérité, l'ouvrage de M. l'abbé Faillon offre de rares avantages. L'auteur a noté avec le plus grand soin les sources auxquelles il a puisé. Les bureaux publics de la France et du Canada, et beaucoup de bibliothèques privées ont été scrutés en tous sens par l'auteur qui a réussi, à force de travail et de persévérance, à puiser des renseignements nouveaux et du plus grand prix. Ses recherches lui ont aussi permis de rectifier plusieurs points mal représentés par les historiens qui l'ont précédé. Tous les faits sont racontés avec simplicité, sans exagération, sans parti pris, sans faux étalage ; la vérité a été la première règle comme le but principal de l'auteur. Les documents originaux sont longuement cités, et en même temps qu'ils prouvent au lecteur l'exactitude des faits, ils lui permettent de juger par lui-même de leur raison, de leur tendance ; le lecteur peut lui-même, et avec plus de facilité se rendre raison des faits qui passent sous ses yeux, il peut les coordonner, en étudier la philosophie.

Ce premier volume se termina en 1645. Il raconte la découverte du Canada par Jacques-Cartier, puis après diverses expéditions sans succès, l'arrivée de Champlain et ses travaux, l'établissement de l'Acadie, les travaux successifs des diverses compagnies de commerce auxquelles la Nouvelle France est tour à tour concédée, la fondation de plusieurs sociétés religieuses, et surtout la société de Montréal dont les travaux ont donné à toute la colonie un cachet si religieux. Inutile de dire que l'établissement des diverses sociétés religieuses y est traité au long, et avec tous les développements que comportait le sujet.

A la fin du volume se trouvent des notes considérables sur Jacques-Cartier, sur Champlain et sur quelques événements importants de la colonie.

Partout on retrouve le même travail, le même attachement pour la vérité, le même amour pour le Canada.

L'Histoire de la colonie française en Canada forme un livre extrêmement précieux, et qui sera lu avec intérêt et avec profit.

Cette publication ne pouvait jamais avoir de meilleur succès qu'à notre époque où l'étude de l'histoire est devenue une branche importante du travail de la jeunesse canadienne. Les circonstances où se trouvent placé notre pays ne contribueront pas peu non plus à la rendre utile et intéressante.

Le second volume de cet ouvrage est actuellement sous presse, et le troisième suivra bientôt.

Le reste de l'ouvrage sera prêt aussitôt que la santé de l'auteur le permettra. Espérons qu'il ne se fera pas trop attendre, et que les lecteurs Canadiens auront bientôt le plaisir d'étudier cet ouvrage qui méritent certainement les premières places dans les bibliothèques canadiennes.

Nous ne devons pas oublier de faire l'éloge de la partie typographique qui est réellement remarquable. L'ouvrage est imprimé en caractères antiques et sur papier de luxe. Le premier volume contient un magnifique portrait de Jacques Cartier.

Nous avons reçu un ouvrage intitulé : *Digested Index of the Reported cases in Lower Canada, &c, by* T. K. Ramsay. C'est une compilation très soignée de tous les ouvrages publiés jusqu'à présent sur les décisions des tribunaux du Bas-Canada, comprenant les *Reports* de Pyke et Stuart, la *Revue* de Legislation, *Law Reporter*, *Lower Canada Reports*, *Lower Canada jurist*, les rapports de la cour d'amirauté, jusqu'au commencement de l'année 1864. Un appendice comprend les Précédents de la Prévosté et du Conseil Supérieur de Québec, par Perreault. C'est un travail très considérable et qui témoigne de la part de l'auteur, d'études approfondies de la législation de cette province. M. Ramsay est déjà connu par plusieurs livres très utiles à l'étude et à la profession d'avocat. Celui que nous annonçons aujourd'hui, également parfait au point de vue de la forme, de l'ordre et de la clarté, rendra de plus grands services encore, parce qu'il embrasse un cadre plus grand. Cet ouvrage sauvera beaucoup de recherches inutiles et fournira de suite les renseignements désirés et l'opinion des tribunaux du Bas Canada, sur les diverses questions légales qui peuvent être soulevées. Nous espérons que ce livre rencontrera tout l'encouragement qu'il mérite et sera apprécié en proportion des services qu'il doit rendre.

Les Délégués Canadiens.

L'hon M. Pope, secrétaire provincial de l'Ile du Prince Edouard, et un grand nombre de citoyens des provinces d'en bas favorables à la confédération, se sont rendus à Halifax pour féliciter les ministres Canadiens de leur heureux retour. Ils doivent bientôt arriver, parce que quelques-uns d'entr'eux avaient intention de laisser l'Angleterre le 25 ult.

Comité de Secours de Québec.

Nous voyons par les derniers journaux de la capitale que le comité de secours de Québec en faveur des inondés a fait son rapport final. Il a été souscrit en tout $8,185.17, et voici comment la distribution s'est faite :

Ce troisième envoi de deniers portera à six mille sept cent soixante-et-sept piastres cinquante centins ($6,767.50) la somme distribuée jusqu'à ce jour par le comité entre les paroisses suivantes, savoir :

A la paroisse de		Sorel	$2017.50
do	do	Berthier	1000.00
do	do	Bécancour	600.00
do	do	St. Grégoire	600.00
do	do	Nicolet	200.00
do	do	MasKinongé	600.00
do	do	Riviere-du-Loup	200.00
do	do	Yamachiche	600.00
do	do	Sainte-Anne	200.00
do	do	Ile-du-Pads	450.00
do	do	St. Barthélemi	200.00
do	do	Des Grondines	100.00
Total des sommes distribuées			$6767.50

Quant à la petite balance qui pourra se trouver entre les mains du trésorier, le sous-comité désire être autorisé à l'approprier en faveur des personnes qui n'auraient pas encore été suffisamment secourues et dont l'état de souffrance pourrait être signalé au sous-comité.

Cadeau à l'Archevêque McClosky.

Les catholiques d'Albany se sont entendus pour faire un splendide cadeau à l'archevêque McCloskey. Ils ont fait faire à Paris une croix en or fin, ornée de 5 diamans de la plus belle eau. Le montant de la croix mesure 3¼ pouces et la traverse est longue de 2¼ pouces, le tout est d'un travail exquis. Cette croix a couté mille dollars.

Accident au "Kingston."

Nous apprenons qu'un accident, qui aurait pu avoir des suites très graves, est arrivé au *Kingston* samedi soir. Il descendait les rapides des Cèdres, entre quatre et cinq heures du soir, lorsque deux trains de bois, qui se trouvaient dans le chenal le forcèrent de dévier quelque peu de la voie, ce qui le fit toucher sur un des rochers qui bordent l'étroit passage du courant. Plusieurs voies d'eau se déclarèrent de suite, et le vaisseau dût être jeté à la côte avec la plus grande rapidité. Heureusement qu'il toucha au rivage à temps pour permettre aux passagers et à l'équipage de débarquer. On ne connait pas l'importance des dommages soufferts. Il y avait 50 passagers à bord. Pas un seul n'a péri. Les effets sont également sauvés.

Perte du Propeller "North."

Une dépêche reçue en cette ville, hier après-midi, annonce que lundi (hier), vers 3 heures du matin, le propeller *North*, par une brume épaisse, a touché sur des récifs, dans le lac Erié et qu'il a subi beaucoup de dommage. Ce vaisseau, qui appartient à MM. McLellan et Auger, et à MM. Sincennes et McNaughton, était parti de Chicago en route pour Montréal avec une forte cargaison. On ne connait pas encore le montant des dommages. Le vapeur était assuré pour $18,000.

Arrestation de Barreau.

Hier, à 9 heures A. M., nous avons fait sortir l'*Extra* suivant. A trois heures, près de quatre mille copies avaient été achetées.

LUNDI MATIN, 9 HEURES.

Une dépêche télégraphique reçue de Kingston à l'instant même, dit que Barreau a été arrêté hier soir en cette ville, par le chef de police, M. Shannonhouse.

Barreau a confessé son crime ; une partie de l'or et de l'argent a été trouvée sur lui.

Voici le télégramme :

"Kingston, 5 juin 1865.

"J'ai arrêté, hier soir, Stanislas Barreau, accusé du meurtre de Laprairie. Il a confessé son crime. On a trouvé sur lui une partie de l'or et de l'argent.

"R. SHANNONHOUSE,
"Chef de Police."

Comment Barreau, qui aurait été vu ici vendredi, a-t-il pu, malgré la plus grande surveillance, se rendre à Kingston ; c'est probablement ce qu'il nous dira lui-même.

Le chef de police est parti hier soir sur une information donnée par M. Boneufant, hotellier de cette ville, qui aurait vu le meurtrier dans les environs du Bout de l'Ile. Il a parfaitement reconnu Barreau, qui s'est caché lorsqu'il a passé près de lui. Inutile d'ajouter que cet alerte a été comme toutes les autres, et que le Capt. revenait fatigué vers 5 hrs. du soir d'une longue course qu'on lui a fait faire dans la campagne. Il est parvenu à rejoindre la personne dont avait parlé Boneufant, mais elle ne ressemblait nullement au meurtrier de Laprairie.

Le grand connétable Bissonnette, accompagné du sergent de Beaufort, de la police du gouvernement, est parti hier soir par le train de 8 heures, pour Kingston. Barreau sera arrêté, d'après un warrant lancé par le coroner Jones.

AUTRES DÉTAILS PAR LE TÉLÉGRAPHE.

Kingston, 5 juin.

Stanislas Barreau, le meurtrier de Laprairie, est arrivé dans cette ville hier au matin, déguisé en prédicant. Il rapporte avoir marché depuis la Pointe Claire durant la nuit et avoir dormi dans les bois durant le jour. Il s'arrêta dans une petite taverne en dehors des limites de la ville, tenue par un nommé Hibbard, auquel il présenta quelques pièces d'or portant la date de 1812, ce qui donna des soupçons. De suite Hibbard informa la police qui arrêta Barreau sans résistance. Le prisonnier d'abord nia être la personne accusée du meurtre, mais quelques instants après, il confessa son crime. Il avait en sa possession, lorsqu'il a été arrêté, 20 souverains en or, 10 piastres en argent du Mexique portant les dates de 1812 et 1808, quelques autres pièces d'argent, un sac de nuit et quelques vêtements. Il sera remis entre les mains des autorités de Montréal demain matin.

Barreau arrivera probablement ce soir à Montréal. Il sera de suite conduit en prison.

Demain matin, il sera amené devant les juges d'instruction ; les témoins de l'enquête du Coroner seront appelés pour prouver son identité.

Adieux au général Williams.

Hier, vers midi, conformément à une résolution passée en conseil, le comité, composé de Son Honneur le Maire, des Echevins Grenier, Gorrie, David et le Greffier de la Cité, s'est rendu auprès de Son Excellence le Lt.-Gén. Sir W. F. Williams, Baronet, K. C. B., et lui a présenté l'adresse suivante :

A SON EXCELLENCE, &c., &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Le Maire, les Echevins et les Citoyens de la cité de Montréal ont appris avec un regret profond que le commandement général des troupes de l'Amérique Britannique du Nord, qui vous est aujourd'hui confié, devait prochainement passer en d'autres mains ; et ils ne sauraient vous laisser éloigner d'eux sans vous exprimer la haute estime, le respect et la confiance que tous les citoyens de Montréal ont pour Votre Excellence.

Des évènements qui n'existent plus heureusement aujourd'hui, avaient fait donner à la garnison de cette cité une force numérique beaucoup plus considérable que celle des années précédentes ; et pourtant jamais une plus grande cordialité et un meilleur accord n'ont régné entre les militaires et les citoyens, et ces troubles et ces disputes, si malheureusement communs dans les autres parties du globe entre ces deux classes d'hommes si distinctes, sont demeurés inconnus ici. Ce bienfaisant résultat est dû, sans doute, à la discipline admirable et au bon comportement des soldats mêmes cantonnés au milieu de nous ; mais nous sentons aussi qu'il doit se rapporter pour une part égale aux éminentes qualités administratives de Votre Excellence, à la prudence des réglements et à la perfection du système de gouvernement militaire établis par elle ; système qui a dû être observé dans la garnison de cette cité.

Chaque fois que des circonstances exceptionnelles l'ont exigé, Votre Excellence a donné, la première, l'exemple aux troupes sous ses ordres, soit pour aider les citoyens dans les grands incendies, ou autres calamités, d'une nature analogue ; et nous prenons plaisir à reconnaître l'esprit de générosité et de libérale sympathie qui vous a toujours guidé, quand il s'est agi de venir en aide aux victimes de ces calamités, non seulement dans cette cité, mais par toute la Province.

Depuis plus de sept années que Votre Excellence conserve le commandement militaire dans cette cité, vous avez toujours prêté une oreille attentive et une main secourable aux nombreux appels de nos institutions charitables, et ces dernières conserveront longtemps le souvenir de vos largesses.

Nous osons assurer Votre Excellence que c'est toujours avec un sentiment presque voisin d'un orgueil national en notre qualité de frères colons, que nous avons vu les distinctions conférées en votre personne par notre très-gracieuse reine et le gouvernement de la mère-patrie, récompense bien due aux services distingués que vous avez rendus, et à la réputation que vous avez acquise comme soldat ; et nous espérons que la Providence vous conservera encore de longs jours, pour vous permettre de jouir de la faveur de notre souveraine, et de la considération et de la confiance méritées de son gouvernement.

Les relations sociales de Votre Excellence avec les citoyens de Montréal ont toujours été de la nature la plus agréable et la plus constante ; et en vous faisant nos adieux, nous désirons sérieusement assurer Votre Excellence, au nom de tous les citoyens de cette cité, de toutes classes et origine, qu'ils ne cesseront de conserver pour Votre Excellence l'estime la plus sincère ; et qu'ils souhaitent à Votre Excellence tout le bonheur et l'avancement possible partout où notre gracieuse Majesté la reine pourra diriger ses services.

(L. S.)

J. L. BEAUDRY,
Maire.

CHS. GLACKMEYER,
Greffier de la Cité.

Le général Williams fit la réponse suivante :

Montréal, 2 juin, 1865.

M. le Maire, Echevins et Messieurs,

Je me sens flatté de l'expression de regret que mon départ occasionne. J'apprécie et je saurai me rappeler longtemps les sentiments de bienveillance et d'estime dont vous faites accompagner ces regrets.

Rien ne m'est plus agréable que ce que vous dites de la discipline de l'armée que je commande et de la bonne intelligence avec les habitants de ce pays. De fait, la conduite de l'armée a été exemplaire et j'espère que les sentiments que vous exprimez sont partagés par les citoyens de tous les endroits où les soldats sont casernés.

Ayant été honoré d'une réception extrêmement flatteuse, un an avant ma nomination comme commandant des forces de Sa Majesté, et ces rapports de bienveillance s'étant continués tout le temps de mon commandement, j'aurais manqué à mon devoir que de ne pas saisir toutes les occasions de payer de retour en offrant des avantages matériels aux institutions de ce pays. Je porterai toujours un intérêt majeur à tout ce qui concerne l'avenir de cette grande et prospère cité, aussi bien que de cette province dont Montréal est la capitale commerciale.

Je vous remercie bien cordialement, M. le Maire, Echevins et Messieurs, de l'expression de votre estime personnelle, et, en partant, j'ajouterai que la perspective de visites occasionnelles en ce pays, que j'ai l'espoir de faire, diminue de beaucoup les sentiments de regrets que j'éprouve en vous disant adieu.

F. W. WILLIAMS,
Lt.-Général.

Multiplication des taxes.

Le *Canadien* traduit comme suit, un article du *Punch*.

A partir du — jour du mois de —mil huit-cent-soixante —, les taxes suivantes seront imposées et payables *instanter* ; savoir, Taxes sur :

Toute histoire ou anecdote racontée plus de trois fois par la même personne.

Toutes les personnes qui parleront de la pluie ou du beau temps.

Tous les discours, après un diner public, qui dureront plus de trois minutes.

Tous les discours de MM. Moé Fortier et *Houde* sur la confédération ou tout autre sujet qui n'est point de leur compétence.

Toutes les jeunes demoiselles qui chanteront des Airs italiens sans comprendre les paroles.

Toutes les dames et tous les messieurs amateurs qui, par leur mauvaise prononciation en chantant, rendront inintelligibles les paroles qu'elles ou qu'ils chantent.

Tous les contes à dormir debout.

Tous les mauvais Romans et ceux, bons ou mauvais, qui sont de trop longue haleine.

Toutes les crinolines trop développées.

Tous les mauvais diners auxquels on aura invité plus de six personnes.

Toutes les "*Variations pour piano*," principalement celles qui ont pour *thème* le *Carnaval de Vénise* :

Tous les mauvais calembours, tels que les suivants :

"Il a tant *plu* qu'on ne sait *plus* le jour où il a le *plus plu*." — "C'est une chose *amère* que de voire notre *maire* dans un si grand embarras,"— et mille autres.

Tous les calembours ayant pour objet les noms des ministres, journalistes, écrivains, hommes publics dans tous les genres

Toutes les personnes qui ne paient pas avec régularité leurs abonnements aux journaux.

Toute personne qui refusera de prêter cinq chelins à un ami.

—Le chiffre de chacune de ces différentes taxes et de plusieurs autres que la Corporation, une fois l'éveil donné, ne tardera pas à découvrir, sera fixé prochainement, et nul doute que le grand remède dont les affaires municipales ont tant besoin est là et pas ailleurs.

Le tout néanmoins respectueusement soumis.

DUNTAXAY.

Cabinet Paroissial.

Le nombre des billets placés pour le concert du 13, dépassant de beaucoup les premières prévisions, on nous prie d'annoncer que le concert aura lieu A LA SALLE DES ARTISANS, grande rue St. Jacques.

Nous rappellons que l'on entendra Mlle. Marie Regnault, de plus la *String-Band* du 25ème régiment. MM. Trottier et Boucher, et enfin M. Etchorn et M. Volker sur le Zither.

Assemblée générale de la St. Jean-Baptiste.

5 juin, 1865.

Président, Pierre Garnot, Ecr.
Secrétaire, J. C. Robillard, Ecr.

Réception du rapport du trésorier-général. On procède ensuite à l'élection des officiers pour l'année courante, dont voici le résultat :

Proposé par le Dr. Beaubien, secondé par M. R. Trudeau :

Que l'Hon. P. J. O. Chauveau soit élu président de la Société St. Jean-Baptiste pour l'année courante.

Proposé par M. N. Valois, secondé par M. Frs. Benoit :

Que MM. Victor Hudon, N. B. Desmarteau, Alfred LaRocque et Joseph Belle soient élus vice-présidents pour la section de la ville.

Proposé par M. Jos. Robillard, secondé par M. M. Moses :

Que M. Louis Beaudry soit élu trésorier-général de la Société St. Jean-Baptiste.

Proposé par Ls. Beaudry, Ecr., secondé par C. A. Leblanc, Ecr. :

Que Louis J. B. Beaubien, soit élu commissaire-ordonnateur de la Société St. Jean-Baptiste, et MM. E. L. de Bellefeuille, F. X. St. Charles, L. W. Tessier et Michel Laurent députés-commissaires-ordonnateurs.

Proposé par L. J. B. Beaubien, secondé par S. Lesage :

Que Raphael Bellemare, Ecr., soit élu secrétaire-archiviste, et M. C. Desnoyers, Ecr., secrétaire-correspondant de la Société St. Jean-Baptiste.

Proposé par S. Lesage, secondé par L. J. B. Beaubien :

Que MM. J. C. Robillard, L. D. Duvernay, Alphonse Desjardins et Lactance Trudeau soient élus secrétaires pour la section de la ville.

Proposé par M. F. X. St. Charles secondé par M. Ol. Deguise :

Que MM. L. J. Béliveau, P. P. Martin, Moïse Brossard et L. N. Duverger soient élus percepteurs pour la section de la ville.

Proposé par M. Frs. Benoit, secondé par M. N. Valois :

Que le Dr. Trudel soit élu médecin de la société St. Jean Baptiste.

Proposé par R. Trudeau Ecr, secondé par N. Valois, Ecr :

Que Messire Perrault soit élu chapelain de la société St. Jean-Baptiste.

Section St. Antoine.

Proposé par M. P. P. Martin, secondé par M. N. Villeneuve :

Que MM. Hubert Paré, Olivier Faucher et Olivier Fréchette soient élus vice-présidentt ; Henri Cotté, trésorier ; Dr. DesRoriers, médecin ; M. le chanoine Leblanc, chapelain ; MM. J. B. Houlé, Michel Lefebvre et Olivier Deguise, secrétaires ; MM. J. L. Brault, Michel Moses et J. B. St. Louis, percepteurs.

Section St. Laurent.

Proposé par F. P. Pominville, Ecr, secondé par Gédéon Ouimet, Ecr :

Que MM. Ferd. David, Capt. P. Cotté et Frs. Guénette soient élus vice-présidents ; Louis Ricard, trésorier ; E. Urgel Piché, J. A. Mousseau, J. R. Giroux, secrétaires ; Alexis Dubord, F. X. Tessier, L. S. Lamontagne et Rémi Prévost, percepteurs ; Dr. Robillard, médecin ; Messire Seutenne, chapelain.

Section Ste. Marie.

Proposé par M. E. U. Piché, secondé par M. L. D. Duvernay :

Que MM. Jos. Robillard, Jacques Grenier et Benoit Bastien soient élus vice-présidents ; S. Lesage, Dr. Ricard, C. Mélançon, secrétaires ; Alfred Dumouchel, trésorier ; Dr. Giard, médecin ; Messire Lenoir, chapelain ; MM. Louis Bétournay, Nazaire Villeneuve, Abraham Clément Larivière et S. Gélinas, percepteurs.

Comité de Regie.

Proposé par Ls. Bétournay, second par J. R. Giroux :

Que le comité de régie soit composé de l'Honorable G. E. Cartier, MM. J. L. Beaudry, Romuald Trudeau, C. A. Leblanc, Pierre Garnot, David Pelletier, Gédéon Ouimet, L. N. Duvernay et A. M. Delisle pour remplacer A. E. Montmarquet, Ecr., décédé.

Proposé par M. Jacques Grenier, secondé par M. Ferdinand David :

Que les remerciements de l'assemblée soient votés aux officiers sortant de charge, et notamment à M. R. Trudeau, trésorier-général, et à M. Ls. Beaudry, commissaire-ordonnateur.

Proposé par C. A. Leblanc, Ecr., secondé par F. P. Pominville, Ecr :

Que la fête St. Jean-Baptiste, tombant le samedi, ne soit célébrée cette année que le jour suivant, dimanche, 25 courant.

Cour des Sessions Générales de la Paix.

(Rapporté pour *La Minerve*.)

PRÉSENTS:—A. M. Delisle, écr, J. P. et Wm. Ermatinger, écr., J. P.

Lundi, 5 juin.

William Bonner, accusé d'avoir volé 4 poules et 14 œufs appartenant James Leonard, est acquitté. M. Curran, avocat de l'accusé.

Thos. Allan, accusé d'avoir, à Laprairie, volé les ferrures d'une maison appartenant à John Scott, est acquitté. M. Denis, avocat de l'accusé.

Timothy Morphy, accusé d'avoir volé une somme de $420 et un billet promissoire de la valeur de cent dollars, appartenant Michael Shilly, est acquitté. M. J. H. Clarke, avocat de l'accusé.

Les grands-jurés présentent les accusations suivantes comme fondées : John Wilson, vol, (2 accusations) ; John Knox, incendie ; Moïse Charratts, vol et comme non fondées : John Wilson, vol, (2 accusations).

La présentation (*Presentment*) faite par le Grand Jury est lue par le Greffier de la Cour.

Les grands jurés sont ensuite déchargés.

Edward Alty, convaincu de vol, est condamné à un emprisonnement de six mois en la prison commune.

Et la cour s'ajourne.

COUR DE POLICE.

(Rapporté pour *La Minerve*.)

5 juin.

Thélesphore Lemay, larcin, 2 mois de prison aux travaux forcés.

Joseph Deschaine, soupçon de larcin, renvoyé faute de preuves.

Francis Benson vs. Thomas Foley, assaut et batterie, $2 ou 15 jours de prison.

Charles Wilson vs. James Coleman et Henry Foster. Jugement demain matin.

COUR DU RECORDER.

(Rapporté pour *La Minerve*.)

5 juin.

50 prisonniers ont comparu, ce matin, devant cette cour.

Frs. Renaud, ivre et avoir assailli un homme de police, $4 ou 1 mois de prison ; Guillaume Rousseau, F. X. Lebourdais et Frs. Caron, pour vagabondage, $1 ou 8 jours de prison ; Gilbert Lépine, assaut sur Cyprien Martin, $5 ou 1 mois de prison ; J Curran, pour avoir troublé la paix publique, $3 ou 21 jours de prison : D Carroll, pour avoir été trouvé portant une arme à feu et troublant la paix publique, $12 ou 6 semaines de prison ; John Lycett, ivre et avoir déchiré l'habit d'un homme de police, $14 ou 30 jours de prison.

Les autres prisonniers furent condamnés pour ivrognerie.

NOUVELLES DU CANADA.

ADMISSIONS AU BARREAU.—Séance du 5 juin 1865.—Examinateurs présents : R. McKay, M. Doherty, Gédéon Ouimet, William H. Kerr et Louis Bélanger.

MM. Alfred Bernier, J B. Doutre et F. X. Demers, sont admis à l'étude de la profession d'avocat.

MM. Joseph Adelard Simard, Henri Alphonse Turgeon, Louis Henri Collard, William Robert Kenney, Francis C. Gilman, Jean Camille Gagnon, Joseph Napoléon Mongeau, Pierre Paul Daunais, sont admis à la profession d'avocat.

MM Mongeau, Daunais et Turgeon, dont nous connaissions déjà les brillants talents, ont subi un examen tout-à-fait digne d'éloges, et la profession d'avocat fait en eux une riche acquisition. Nous félicitons nos jeunes amis du succès qu'ils ont obtenu.

—Le magnifique corps du 60ème régiment jouera cet après-midi, vers 4½ heures, sur le terrain du collége McGill.

—Le corps des Ingénieurs Royaux, stationné à Montréal est parti hier soir à bord du *Montréal* pour Québec. Ils doivent se rendre à la Pointe Lévi pour travailler aux fortifications que l'on a déjà commencées dans cette localité.

ECOLE MILITAIRE.—M. A. Couillard, Fils de A. Couillard, Ecr, du Département des Postes, a obtenu son certificat de seconde classe à l'Ecole Militaire de Montréal, après un examen très-satisfaisant.

M. Alphonse Marchand a obtenu, la semaine dernière, à l'Ecole Militaire de Montréal, ses certificats de seconde classe après un examen qui lui fait honneur.

—Une grande revue de toutes les troupes stationnées à Montréal doit avoir lieu ce matin sur la ferme Logan. Le nouveau commandant des forces, sera présent, ainsi que les généraux Williams et Lindsay.

—Le Lieut-général Sir John Mitchell, le nouveau commandant des forces de l'Amérique Britannique du Nord, est descendu au St. Lawrence Hall samedi soir avec sa famille.

—Dimanche après-midi, un homme du nom de Peter Murphy, de la rue Murray, Griffintown, se rendit sur le fleuve en haut de la Pointe St. Charles, pour pêcher. Tandis qu'il était ainsi occupé, il tomba à l'eau et se noya. Il laisse une femme et quatre enfants. Le cadavre a été trouvé le soir du même jour.

—Les compagnies d'assurance de cette ville ont été informées qu'une partie de la bande des voleurs de nuit à Hamilton, est sur le point de visiter Montréal. Les marchands feraient bien de déployer une grande vigilance, car autrement ils pourraient souffrir de grandes pertes.

—Un nouveau bateau-à-vapeur du nom de *Mona's Isle* a été lancé, le premier de juin, aux chantiers de St. Maurice. Le plan du bateau a été donné par M. J. K. Ward, et les ouvrages ont été faits sous la direction de M. Jos. Samson. Ce bateau doit être employé à touer des barges.

—M. Richard, Wolfe de la société le Thomas May et Cie., a été nommé consul pour le port de la ville de Hamburgh pour le port de Montréal.

—A la suggestion de la Chambre de Commerce de Montréal, une assemblée préparatoire des délégués Canadiens à la convention de Détroit, aura lieu à Toronto vers le milieu de juin.

—On attire l'attention sur une vente de meubles, etc., dans les magasins de M. Shaw, rue St. François Xavier.

ARRIVES AUX HOTELS.

Montréal, 5 juin 1865.

HOTEL RICHELIEU.

J Bailey et fils, Cornwall ; A Ralston, Berthier ; J Ralston, do : Mme Kelly, Sorel ; Delle Derouin, do ; A Vienne, Lachenaie ; J O A Turgeon, Terrebonne ; L H Lafleur, Yamaska ; Dr Franchère, Marie-Ville ; M Gouin et sa dame, Sorel ; Jovite A Lapointe, Boucherville ; L Gatien, Ste Marie ; R Fiset, St Cuthbert ; P E McConville, Joliette ; G Franchère, Richelieu ; Dr Painchaud, Varennes ; M Chapdelaine, Joliette.

HOTEL DU CANADA.

Montréal, 5 juin.

B Miller, New-York ; W H Tranchemontagne, Berthier ; S N Emaira, Townships de l'Est ; E D Trahan et sa dame, Québec ; M Nantel, Montréal ; W H Chapdelaine, Sorel ; N F Pattenaude, do ; P C Biron, do ; J N Goclin, Trois-Rivières ; Olivier Duval, do ; J O Brunelle, do G Lassalle, do ; T Larue, do ; Dr L U Nadeau, St Aimé ; J N Ryan, Trois-Rivières ; J B E Dorion, l'Avenir ; G Caron et sa demoiselle, St Léon ; J McDougall, Rivière-du-Loup ; A C Wurtell, Rivière David ; A Chrétien, Ste Ursule ; Ludger Ayotte, Maskinongé ; O Généreux, Sorel ; L J Grenier, do ; F W Roy, Québec ; F X Demers, St Jean ; A Trudeau, West Farnham ; B Sauvage, St Jean ; E Bourgeois, do ; A Cadieux, Varennes ; E Beaudry, do ; W P Bartley, Sorel ; M Assan, Charles ; M Massue, sa dame et demoiselle, St Aimé ; Ed Hébert, St Hugues ; F X Cadieux, St Simon.

Commerce.

BUREAU DE *La Minerve*,
Montréal, 5 juin.

Nous avons eu dimanche une journée de pluie qui a fait un bien incalculable à la récolte. Aujourd'hui, le temps s'est remis au beau.

Le SS. *Peruvian* est arrivé à Londonderry, lundi, le 22 mai dernier.

Droits perçus à la Douane de Montréal :

5 juin $6,863.87

MARCHÉS MONÉTAIRES.

(Par télégraphe.)

New-York, 5 juin.

Les fonds sont fermes depuis qu'ils sont à la baisse. Argent en demande à 6 par cent. L'or ouverts à 135½, s'est élevé à 136½ et est fermé à 136½.

MARCHÉ EN GROS.

Montréal, 5 juin 1865.

Le marché aux farines est inactif, et une légère baisse s'est fait sentir aujourd'hui.

Farine par qrt de 196 lbs :—super. extra $6.25 à $6.50 ; extra $5 90 à $6.00 ; de goût $5.75 à $5.85 ; superfine, blé du Canada (vieille) $5.10 à $5.30 ; do do (nouvelle) $5.25 à $5.40 ; superf. marques de la cité, $5.05 à $5.12½ ; superfine, blé de l'Ouest, $5.00 à $5.05 ; farine des Etats de l'Ouest, $4.95 à $5.00 ; superfine No. 2, $4 90 à $5.00 ; fine $4 65 à $4.80 ; ordinaire $4.30 à $4.60 ; Recoupes $4.00 à $4.30 ; farine en sacs de choix, $3.10 à $3.12½ par 112 lbs.

Farine d'Avoine, par 200 lbs :—$4.55 à $4.75, selon les qualités.

Blé, par 60 mts :—Pas de ventes considérables.

Alcalis, par 100 lbs :—Potasse, $5.30 à $5.32½ ; inférieure, $5.55 à $5.60. Perlasse, nominal, $5.50 à $5.55.

Beurre, par lb :—Nouveau 18 à 20 cts. Il n'y a pas eu de ventes en grande quantité ; elles consistent dans la consommation locale.

Fromage :—Nouveau fromage, 10 à 11 cts.

Fret :—On rapporte un engagement pour la Côte Est à 1s 10½d par quart de farine et 3s 9d pour le blé.

Finances :—Echange sterling ferme. Traite de banquiers à 60 jours, 9¾ à 10 prem. Privée, 9 à 9½, peu offerte. Demande de traites sur New-York, 26½ dis.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

(Par télégraphe.)

New-York, 5 juin.

Farine—Reçu 23,525 qrts ; marché lourd et 5 cts plus bas ; ventes 5,500 qrts ; 5.70 à 6.00 sup. de l'Etat, 6.35 à 6.45 Extra do, 6.50 à 6.65 de choix do, 5.70 à 6.00 sup. de l'Ouest, 6.50 à 6.80 com. à ordinaire ex. de l'Ouest, et 6.85 à 7.00 com. à bonne, marques d'exportation R. H. O.

Farine canadienne—Lourde et 5 cts plus basse ; ventes 300 qrts ; 6.50 à 6.70 com., et 6.75 à 8.75 bonne au choix ex.

Farine de Seigle—Lourde.

Blé—Reçu 15,300 mts ; marché lourd ; ventes 5,000 mts : blé rouge d'hiver de l'Ouest, commun, 1.50.

Blé-d'Inde—Reçu 48,256 mts ; marché 1 à 2 cts plus bas ; ventes 17,000 mts ; 85 à 90 mêlé de l'Ouest.

Avoines—En demande à 65 cts pour celle de l'Ouest à arriver et 68 cts sur les lieux.

Lard—Plus ferme ; ventes 1,000 qrts : 26.50 à 26.75 nouveau mess.

Bœuf—Lourd.

PORT DE MONTRÉAL.

ARRIVAGES.

5 juin.

Brigantin Eaglet, Barry Lawson, Rotterdam, 2 avril, H Routh & Cie, générale, 203 ton.

Barque Laura, Wm Blanck, Anvers, 8 avril, Thompson, Murray & Cie, générale, 293 ton.

Barque Alecto, John Allan, Glasgow, 26 avril, G & D Shaw, générale, 476 ton.

Brigantin Arabe, Antoniodos Santos, Oporto, 12 avril, Thompson, Murray & Cie, générale, 213 ton.

Goélette Norland, Robt Davison, Wallace, N E, 22 mai, M Laing, plâtre 89 ton.

SS St Patrick, M Trocks, Glasgow, 13 mai, générale, H & A Allan, 879 ton.

DÉPARTS.

5 juin.

Barque Canny Scott, John Galloway, Glasgow, C A Stark & Cie, générale, 328 ton.

PORT DE QUÉBEC.

(Par Télégraphe.)

5 juin.

Navire Oscar, Berg, Alexandria
Roseneath
Barque Solare, Saske, Gibraltar.

IMPORTATIONS.

5 juin.

Par la barque Alecto, Glasgow—Commande, 295 tons charbon, 200 do fonte ; Morland, Watson & Cie, 1966 barres de fer, 227 pqts do ; Wm Brown & Cie, 21J tuyaux fer, 108 pqts ; Jas Robertson, 27 paniers vaisselle ; Dawson, Frères, 10 cys d'encre ; V H & Cie, 75 cqs alun, 7 cqs fil.

Par le SS. St Patrick, Glasgow—Law, Young & Cie, 200 tons fonte ; J Redpath & Fils, 16 pqts fer, 9 btes, 4 pqts acier ; Ogilvy & Cie, 5 bles ; Dawson, Frères, 1 cs ; Renaud & Cassidy, 26 paniers ; A Buntin & Cie, 3 bandes de fer, 2 cqs, 7 btes ; Havilland, Routh & Cie, 100 cs whiskey.

Par la goélette Norland, Wallace, N E—M Laing, 100 tonnes plâtre.

Par le Grand Tronc—Thos Tiffin & Cie, 20 bles chanvre ; J Haskett & Cie, 6 qrts pommes sèches.

Par le Champlain—Frothingam & Workman, 26 btes ; Wilson & Couillard, 28 qrts faux.

PRODUITS REÇUS.

5 juin.

Par le Grand Tronc :—14 qrts alcalis, 1091 qrts fleur, 350 mts blé, 150 qrts lard, 102 cqs esprit de vin, 59 tinettes beurre, 20 rolx cuir.

Entré au bureau du canal Lachine, de 8 hs. a. m. le 3 juin à 8 heures a. m. le 5 juin :—3,545 qrts fleur, 17 qrts alcalis, 15 qrts suif, 50,966 mts blé, 15 tinettes beurre.

EXPORTATIONS.

Par la barque Cany Scot, Glasgow—Rimmer, Gunn & Cie, 1799 qrts farine, 8260 mts blé ; H Routh & Cie, 200 qrts potasse ; W H Rintoul, 77 do do, 660 planches, 59 madriers.

DOUANE DE MONTRÉAL.

3 juin.

Expédié—350 qrts potasse, 13 cs et rlx cuir, 33 cs viandes, 2 qrts farine, 1912 mts blé.

(Par télégraphe.)

Kingston, 3 juin, produits expédiés pour Montréal durant les dernières vingt-quatre hs. :—27,580 mts blé, 27,000 mts blé-d'Inde, 555 qrts farine, 1,494 qrts lard.

Vaisseaux qui sont passés par le canal Welland, durant les dernières 24 hs., Ste. Catherine, 5 juin :—Pour Montréal : Brig City of Toronto. Pour Kingston : Barque Malta.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST,

(Par télégraphe.)

Milwaukee, 3 juin.

Blé—$1.25 Reçu 38,000 mts.
Farine—$5.70 à $5.75.
Lard—Mess nominal.
Taux du fret à Kingston, 10c ferme.

Chicago, 3 juin.

Blé—$1.25½. Reçu 81,000.
Blé d'Inde –57 cts. en magasin, faible.

COTES DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Parts.	Payés	Dividend 6 der. mois.	Derniers Prix
B Montréal	$200	tout	4 p. cent	106½ à 107½
B Amé B N	£50stg	do	3 do	91½ à 92½
B Commer.	$100	do	3½ do	79½ à 80½
B Cité....	80	do	3½ do	90 à 91
B Haut-C.	30	do	3 do	38 à 40
B Peuple.	50	do	3½ do	98 à 100
B Molson.	50	do	4 do	109 à 111
B Ontario.	40	do	4 do	96½ à 97
B Toronto.	100	do	4 do	98½ à 100
B Québec.	100	do	3½ do	....
B National.	50	do	4 do	105 à 106
B Gore....	40s	do	3½ do	....
B J Cartier	50	do	4 do	100 à 101
do n	....	70 p. c.	4 do	100 à 101
B T Est...	50	60 p. c.	3½ do	85 à 90
Internati'le				
B Marchan.	$100	50 p. c.	4 do	101 à 102
C. DE FER				
G T du C.	£100stg	tout	aucun	....
At. & St L.	100	do	do	....
G W du C.	82	do	1 p.cent	....
Cha & St L.	200	do	aucun	11 à 13
do préféren	$200	do	5 p. cent	98 à 100
MINES.				
Mon Conso	20	$15 10	....	$1½ à 1¾
C Mines C.	4	90	....	....
Cai Huron Bay....	4	12½	20p. cent	40 à 50
Arg & Cuiv L Huron.	5	75	....	....
Québec & L Supérieur	8	$4 10	....	....
DIFFÉ. COM.				
C Télé M.	40	tout	5 p.c. 6 m	114 à 115
C Gaz Cité	40	do	4 do	114 à 116
C urbain C	50	do	6 do	101 à 102½
C Richelieu	100	do	10 p. c	125 à 126
C Op N Int	100	do	11 12 m	97½ à 100
M Eléva. M	100	do	aucun	90 à 95

BONS.	Fermés		Prix.
Gouvernement 5 par cent, stg....	84	à	86
Gouvernement 5 par cent, ct.....	85	à	88
Gouvernement 6 par cent, 1872, ct.	98½	à	100
Aqueduc de Montréal 6 par cent..	89½	à	90
Bons, Cité de Montréal 6 par cent..	89	à	90
Hâvre de Montréal 8 par cent....	102	à	103
Cité de Québec 6 par cent.......	89	à	91
Cité de Toronto 6 par cent, 1880.	80	à	00
Cité d'Ottawa 6 par cent, 1880...	90	à	91
Ch. de F. Champlain 6 par cent..	80	à	82
Débentures de Comté..........	70	à	85

ECHANGE.

Banque de Londres, 60 jours.....	109¾	à	110¼
Privés do	109¼	à	109½
Privés avec documents........	109	à	109¼
Banque de New-York.........	26	à	26½
Privés do	26½	à	27
Traites en Or do	¼ dis	à	par
Argent	3½	à	4
Or de New-York à 10 h. A. M.....	136	à	0

PRENTICE, MOAT & CIE.,
Montréal, 5 juin 1865. Courtiers.

NOUVELLES TELEGRAPHIQUES,
RAPPORTÉES POUR "LA MINERVE."

DEPECHES GENERALES

New-York, 5.

Le *Pennsylvania*, parti de Liverpool le 23 au matin, de Queenstown le 24 mai est arrivé cette nuit.

L'*Africa* est arrivé à Liverpool et le *Peruvian* à Londonderry le 22 ult.

Le *New-York* parti de Southampton le 24, est arrivé cette nuit.

Les projets d'émigration mexicaine dans les Etats-Unis attirent l'attention.

Le *Daily News* dit: "Si Johnson avait intention de donner à la France l'occasion de déclarer la guerre aux Etats-Unis, il ne licencierait pas son armée et sa marine. Il peut arriver cependant que la couronne de Maximilien peut se trouver en danger par le secours que Juarez peut recevoir du peuple américain, mais de telle sorte que Napoléon n'aurait pas le droit d'accuser Johnson."

Le *Morning Post* dit: "Des informations de bonnes sources nous apprennent qu'en autant que Johnson s'y trouve intéressé, il n'a pas l'intention d'intervenir, ni dans les affaires du Mexique, ni dans celles du Canada."

Garibaldi a publié une lettre dans laquelle il dit qu'il a l'espoir que les relations amicales se continueront entre l'Angleterre et l'Amérique.

M. d'Israëli a publié un manifeste électoral demandant l'extention des franchises. Il demande l'admission des principaux citoyens de chaque classe. On dit que le gouvernement Français a revoqué l'ordre qui défendait aux vaisseaux américains de rester plus de 24 heures dans les ports français.

La *Patrie* dit qu'elle a raison de croire que le gouvernement Français s'occupe des nouvelles qui viennent de l'Amérique, à l'égard des volontaires qui vont au Mexique, pour s'enroler dans l'armée de Juarez, et que si c'est nécessaire, il adoptera des mesures énergiques contre ces volontaires.

L'amiral Dedilot partira de Brest sur la frégate *Theans* avec des ordres à ce sujet, aussitôt que Napoléon sera de retour d'Alger à la fin de mai.

230,000 livres en or sont arrivées d'Australie en Angleterre.

Le *Times* dit: "Les symptômes que l'agression du Mexique et le renouvellement de l'anarchie sont sur le point de recevoir un encouragement direct du gouvernement de Washington, ont été la cause que les fonds anglais se sont ouverts très lourds. On croit généralement que la guerre entre la France et l'Amérique déplairait aux deux pays, et que la France et l'Amérique doivent tout employer pour conserver la paix et empêcher toute expédition irrégulière."

FRANCE.—Paris a augmenté de £100,000,000 stg., l'emprunt du crédit foncier de Paris et de £4,000,000 stg. celui d'Alger.

La *Patrie* contredit son premier rapport, et dit que Didelot se rend en Amérique pour remplacer l'Amiral Bossé.

Le gouvernement français est bien mécontent du discours que le prince Napoléon a fait à Ajaccio et dans lequel il s'emporte contre la papauté.

New-York, 5.

Des nouvelles de Galveston nous apprennent qu'il règne une grande anarchie dans cette ville et dans Houton.

Le gén. McGruder a essayé de faire un discours à ses soldats, mais ils l'ont sifflé et lui ont commandé de garder le silence. Ils lui ont dit qu'ils avaient été assez joués et qu'ils voulaient régler les affaires pour leur propre avantage. Magruder est retourné à San Antonio. Les habitants du Texas désirent rentrer dans l'Union. Le maire et les principaux citoyens de Galveston sont pour rencontrer les officiers fédéraux et désirent se soumettre. On dit que le gouverneur Murray et Ashbel Smith sont allés à la Nouvelle-Orléans pour la soumission de l'Etat.

Le coureur de blocus *Denbigh* a été détruit par les canonnières fédérales. Le capitaine et l'équipage se sont sauvés.

Des nouvelles du Mexique nous apprennent que les guérillas sont en plus grand nombre que jamais. Negrete, le 2 mai, était à Montgomery avec 5,000 hommes et les troupes françaises se dirigeaient sur cette place.

New-York, 5.

La *Tribune* dit que M. Cannover, dont le témoignage concernant la complicité des chefs rebelles dans l'assassinat a été publié, est parti de Washington pour se rendre au Canada, il y a une quinzaine de jours; il devait revenir dans quelques jours, mais on n'en a pas entendu parler depuis, quoiqu'on demande avec instance sa présence à Washington. On craint qu'il ne lui soit arrivé quelque malheur.

Washington, 5.

Plusieurs témoins ont été entendus aujourd'hui pour montrer la déloyauté de madame Surratt et de Lee Jurkins, son proche parent.

Le Révérend W. B. Evans a dit dans son témoignage qu'il avait vu entrer le Dr. Mudd chez madame Surratt du 1er au 4 de mars. Il a été rigoureusement transquestionné par l'avocat de la défense. Il s'est excusé de la confusion de ses idées et de son embarras en disant qu'il avait presque toujours été troublé depuis l'assassinat du Président.

La question mexicaine attire beaucoup l'attention. Les ministres des puissances étrangères sont dans une grande perplexité d'esprit, parce que le général Steel a reçu l'ordre de se rendre à Rio Grande avec une armée d'observation de 30,000 hommes. Le comte de Montholon va, dit-on, demander une explication au département d'Etat.

New-York, 5.

Le *Courrier* dit que le gouverneur Magrath a été arrêté par un lieutenant et deux soldats et amené à Charleston.

Depeches de Nuit.

New-York, 5, 5 h. P. M.

L'or est fermé à 136¼.

Le *City of Washington*, parti de Liverpool le 24 et de Londonderry le 25 mai, est arrivé à 5 h. P. M. Nouvelles anticipées.

L'*Owl* de Londres dit que la question des déprédations de l'*Alabama* en est rendue à un point désagréable, parce que la Grande-Bretagne a refusé l'indemnité et que l'Amérique, dans sa réponse, a fait allusion à la violence.

Le *Moniteur* de Paris confirme la révocation de l'ordre qui ne permettait aux navires fédéraux que de demeurer 24 heures dans les ports français. Le *Moniteur* exprime l'espoir que Johnson suivra la sage politique de M. Lincoln.

Londres, 25.

Consolidés, de 90⅛ à 90⅜.

La banque d'Angleterre a réduit son escompte à 4 par cent cet après-midi.

Philadelphie, 5.

Les souscriptions aujourd'hui pour l'emprunt des 7.30, telles que télégraphiées à Joy Cooke, étaient de $1,013,250.

MARIAGE.

A Ste. Marthe, le vingt-neuf mai dernier, par le Révd. Messire F. Aubry, curé du lieu, Pierre Regimbal, boulanger, à Dlle Délima Poiriau, 4ème fille de Charles Poiriau, tous deux du même lieu.

College des Medecins et Chirurgiens du BAS-CANADA.

L'Assemblée Triennale des Membres enregistrés du Collége des Médecins et Chirurgiens du Bas-Canada, pour l'Election d'un Bureau de Gouverneurs et pour la transaction des affaires en général, aura lieu, en conformité aux Réglements, MERCREDI, le 12ème jour de JUILLET prochain, à TROIS-RIVIERES.

La séance sera ouverte à NEUF heures précises A. M.

(Signés,)

HECTOR HELTIER, M. D.,
R. H. RUSSELL, M. D.,
Secrétaires.

P. S.—Les Médecins qui ont été reçus membres du Collége et qui n'ont pas encore signé les registres doivent le faire immédiatement, s'ils veulent avoir le droit de vote à la dite assemblée triennale.

6 juin 1865—225 l e

AVIS

L'Assemblée Générale et Annuelle des Notaires du ressort de la Chambre des Notaires de Montréal aura lieu le SIX de JUILLET prochain, à DEUX heures P. M., dans une des salles de l'Institut Canadien-Français de cette ville; et, immédiatement après les procédés de cette assemblée, l'on procèdera à l'Election Générale des Membres de la dite Chambre, dont le mandat expirera ce jour là. En conséquence tous les Notaires du ressort de la dite Chambre sont respectueusement et instamment priés de bien vouloir y assister en aussi grand nombre que possible.

Par ordre,

H. LAPPARE,
Sec. C. N. M.

Montréal, 5 juin 1865—225 l e

VENTE PAR ENCAN
PAR JOHN J. ARNTON.

Ce Matin.

Meubles, &c.,

Machines à Coudre, Pianos, Conchettes de fer anglais, Gazeliers, deux Machines à tordre le linge et une Machine à laver,

Avec une grande quantité de MEUBLES DE MENAGE qui seront vendus sans réserve, aux vieilles salles d'encan,

Mardi, le 6 Juin courant,

COMPRENANT—

Meubles en acajou pour salle à diner et chambre à coucher, Horloges, Couvertes doubles et simples, Matelas et Effets de lits, quatre nouvelles Couchettes en fer, do pour camp dans des boites complètes, Poele de cuisine, quatre Machines à coudre

Et une Machine à coudre de famille renfermée dans une boite, en ordre parfait

Deux Pianos carrés.

Vente à DIX heures.

223 JOHN J. ARNTON, Encanteur.

PAR WM. EASTTY.

VENTE PAR ENCAN d'Huile de Charbon, Bensole, Cuvettes Barils, Lampes à l'Huile de Charbon, Meubles.

Le Soussigné a reçu instruction de vendre par encan, MARDI, le 13 Juin, sur les lieux, 130, Grande Rue St. Jacques, tout le FONDS DE MAGASIN et L'AMEUBLEMENT de MAISON appartenant à la Succession de W. McCONNELL.

Des listes renferment tous les détails.

☞ Vente à DIX heures précises.

224 WM. EASTTY, Encanteur.

THEATRE ROYAL.

LOCATAIRE......... MR. J. W. BUCKLAND.
DIRECTEURS......... MM. J. W. BUCKLAND ET VINING BOWERS.

Ce Soir, (Mardi,) 6 Juin,

On commencera par

LONDON ASSURANCE!

Pour terminer par

A THUMPING LEGACY.

ADMISSION.—Loges, $3; Premières, 50 cts; Secondes, 37½ cts; Parterre, 25 cts.

On peut se procurer des billets au Magasin de Musique de Prince, Rue Notre-Dame, où le Livre des places est maintenant ouvert.

Portes ouvertes à 7¼ heures; la Représentation commencera à 8¼ heures.

6 Juin—206 x

SALLE DES ARTISANS.

Jeudi, 8 Juin 1865.

GRAND

CONCERT D'ADIEU

DONNÉ PAR

F. JEHIN PRUME,

Violoniste de S. M. le Roi des Belges,

AVEC LE CONCOURS DE

Melle. Regnaud, Mr. Smith

ET DE

L'ORCHESTRE (*STRING BAND*) DU 25ME RÉGIMENT, K. O. B.

F. Jehin Prume, entre autres morceaux, exécutera la célèbre *mélancolie*, la BERCEUSE, la RONDE DES LUTINS, le CARNAVAL DE VENISE, &c, &c.

Billets, 50 cents. On peut se les procurer chez tous les marchands de musique.

Le Concert commencera à 8 heures précises.

6 juin—225 ti k

BANNIERES SPLENDIDES

POUR LA SAINT JEAN-BAPTISTE,

Fabriquées en France, en Damas cramoisie,

AVEC UN

Beau Tableau,

St. Jean-Baptiste d'un côté et

L'Immaculée Conception de l'autre.

— AUSSI: —

Portraits (découpés) de St. J.-Baptiste

pour appliquer sur bannières unies.

— AUSSI: —

GALONS ET FRANGES D'OR.

— AUSSI: —

Cire blanche pour Cierges,

50 caisses, première qualité.

J. C. Robillard,
No. 9, RUE ST. GABRIEL,
Coin de la Rue St. Paul

6 juin—225

DEBENTURES DU HAVRE.

Les Commissaires du Hâvre recevront jusqu'à MERCREDI, à MIDI, le QUATORZE du courant, des propositions pour l'ACHAT de DÉBENTURES qui seront émises à un montant de

Cinquante mille Piastres,

et dont le produit devra servir à l'extension et à l'amélioration des quais dans le Hâvre de Québec, suivant les termes de l'acte de la 22ème Victoria, chap. 32, sect. 8.

Les proposants sont requis de mentionner le montant de Débentures qu'ils désirent acheter, le taux d'intérêt voulu, qui ne peut excéder huit pour cent, et la période de rachat qui ne peut être de plus de trente ans.

L'intérêt sera payable semi-annuellement au Bureau des Commissaires, à Québec, les 1ers de Janvier et de Juillet de chaque année.

Les propositions devront être adressées au soussigné,

J. B. MARTEL,
Secrt.-Trés.

Bureau des Commissaires du Hâvre, Québec, 2 juin 1865 } 225 ti

Le SS. ST. PATRICK est entré à la Douane. Les Consignataires sont requis de passer leurs entrées sans délai.

225 H. & A. ALLAN.

VENTE PAR ENCAN
PAR G. McGREGOR.

GRANDE VENTE DE

MARCHANDISES SECHES

Nouvellement Importées.

Le soussigné vendra dans son magasin, No. 461, Rue St. Paul, JEUDI prochain, le 8 Juin courant, un assortiment nouveau et choisi de MARCHANDISES SECHES du printemps et de l'été, comprenant en partie—

Draps noir et Doeskins tout laine et Union
Tweeds canadiens et d'Halifax
do anglais et écossais
Etoffes à par-dessus de goût et soie mêlée
DeLaines 3-4 et 6-4, étoffe à robes de goût
Coton jaune, Indienne, Etoffe à chemises
Cotils, Toile de Hollande
Etoffe à essuiemain, Flanelle de couleur
Chemises Regattes, Coton barré
Casquettes et Feutres pour hommes et enfants
Chaussons, Collets en toile

— ET —

Un Assortiment Général de Marchandises de Gout.

Vente à DEUX heures

224 G. McGREGOR, Encanteur.

PAR HILL & BURLAND.

VENTE A LA DOUANE

Les soussignés vendront par encan public, à l'Entrepot de la Douane, Rue du Port, par ordre de JOHN LEWIS, Ecr., Collecteur assistant de ce port, MERCREDI, le 7 Juin,

UNE CAISSE AIGUILLES,

comprenant un assortiment etendu et complet, "Aiguilles W. Clarke & Sons," meilleure qualité, "Job Sarton," bien effilées; aussi, meilleures Aiguilles de W. Clarke & Sons, &c, &, &c

Seront vendues en lots pour satisfaire les acheteurs.

Vente à TROIS heures.

HILL & BURLAND,
Encanteurs des Douanes de Sa Majesté,
364, Rue Notre-Dame,
220 Montréal.

Compagnie du Richelieu

Ligne Journalière de Vapeurs de la Malle Royale

ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

Le vapeur *EUROPA*, Capt. J. B. LABELLE, partira du Quai Richelieu pour Québec, CE SOIR, à sept heures, arrêtant aux ports intermédiaires

PRIX DU PASSAGE:

Première Classe **$2.50**
(Repas et lits de cabine en bas inclus.)
Seconde Classe **$1.00**

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau, 39, Rue des Commissaires.

J. B. LAMERE,
Agent Général.

Bureau de la Compagnie du Richelieu, Montréal, 6 Juin 1865 } 189

AVIS.

Les personnes désireuses de se procurer des Photographies de STANISLAS BARREAU, le meurtrier de Laprairie, pourront en avoir en s'adressant aux Ateliers de JOSEPH RIVET, Photographe, No. 7, Rue Sanguinet, où le premier Négatif sera toujours conservé.

Quoique quelques personnes aient fait courir le bruit que le premier Négatif avait été détruit, le Public est averti qu'il peut encore avoir des milliers de ces Photographies, toutes prises d'après Barreau lui-même.

5 juin. JOS. RIVET. ti—224

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

15 ET LE 31 MAI 1865.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Dames.

B
Brousseau Dme
Beaucaire Hélène
Beaudri L Veuve
Bédard Elise
Brousseau J Bte Dme 2
Beif Pierre Dme

C
Cédrat F Dme
Charest Anna
Charland Marie
Champagne Emma
Charlebois Anathalie 3

D
Desjardins Veuve
Datot Phébé
Depau Marie Louise
Dalpé Emélie
Duquette Mélina
Désy Marie

F
Fayette Angélique
Fisette Alphonse

G
Guindon Apolline
Gervais Emma
Gagnon Sophie Dme
Gauthier E Dme
Guidotti Marie 2

H
Hébert Léocadie

J
Jacques Odille

L
Laberge Clarisse
Lario Délima
Labelle E Veuve
Ladouceur Fanny
Lavoie Henriette
Lafond Marie Louise
Laviolette Marie A
Lajoie Marie Dme
Larivière P Veuve
Lessard Louise
Leblanc Veuve
Lamoureux E Veuve
Lavallée Elmire
Lapierre F E Dme
Larose Valérie
Lavergne Louise
Lanneau Marie Veuve
Lefebvre M J
Lapointe Louis Veuve

M
Milot Célanire
Mirandette G Dme
Mercier Aurélie

P
Poirier Elmire
Pariseau t Henriette
Primeau Virginie
Pratt C Dme
Pilon Philomène

Q
Quesnel O Dme

R
Robert Cécile Dme
Rochon S M Dme
Robert Hortense
Roch W Dme

S
St. Germain Veuve
Sancier Aurélie Dme
Savard F Dme

V
Vezina Delle
Vernier Marianne

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, Juin 1865. } 225

VENTE PAR ENCAN.
PAR HENRY J. SHAW.

VENTE PAR CATALOGUE DE

MEUBLES DE MENAGE.

JEUDI prochain, le 8 courant, je vendrai aux Magasin, Rue St. François Xavier, par Catalogue, une grande quantité de MEUBLES DE MENAGE ET EFFETS, comprenant (dans le Magasin du devant) jolis Poêles de Cuisine avec Tuyaux, Presse à repasser (dont une de haut prix), Couchettes, Tables et Ustensiles de Cuisine, Refrigérants, &c., &c. Dans le grand Magasin—Plusieurs Tapis, Brusselles, Impérial et autres, Commodes, Bureaux, Couchettes, Meilleurs Matelas de cuir, Tables à Diner et de Centre en Acajou, Chaises, Sideboards, Sofas, &c., &c., avec une grande quantité de marchandises qui seront mentionnées dans le Catalogue.

Vente à DIX heures.

225 HENRY J. SHAW, Encanteur.

VENTE PAR ENCAN DE

BIBLIOTHEQUES PRIVEES.

M. SHAW tiendra sa seconde et dernière vente de LIVRES par Catalogue et de BIBLIOTHEQUES PRIVEES, MERCREDI, le 7 JUIN, et les soirs suivants. Le Catalogue comprend environ 3,000 volumes, dont plusieurs ouvrages de prix. Le tout devra être vendu sans réserve, comme suit:—MERCREDI SOIR, une Bibliothèque en Théologie de prix; JEUDI SOIR, Livres de Théologie, Littéraires et Scientifiques; VENDREDI SOIR, ouvrages Littéraires et Scientifiques de valeur, Histoires, &c., y compris une belle copie reliée en veau du Régistre Annuel depuis le commencement en 1748, 78 volumes (un ouvrage rare et de prix); SAMEDI SOIR, livres Scientifiques, Littéraires et de Lois. La vente occupera deux heures chaque soir, savoir: huit à dix heures, et on disposera chaque soir de 120 lots par heure. Les acheteurs peuvent se guider d'après cela. Les Catalogues sont maintenant prêts et on peut s'en procurer en s'adressant à l'Encanteur.

223—c HENRY J. SHAW, Encanteur.

LISTE DES LETTRES

NON RECLAMEES au Bureau de Poste de Montréal, reçues entre le

15 ET LE 31 MAI 1865.

Les chiffres indiquent le nombre de lettres à la même adresse.

En demandant une de ces lettres on devra spécifier si elle a été annoncée.

Outre cette liste, une autre des lettres de VILLE est affichée à l'entrée du Bureau, correspondant aux mêmes dates.

Liste des Messieurs.

A
Archambault F
Aubertin Louis
Anelli Francesco
Angers Rémi

B
Buis Arthur
Boucher Capt
Bélanger Alexis
Beaudoin E L
Belleau François
Belisle François
Barron Joseph
Bonin Joseph
Brousseau J Bte
Beriau Olivier
Barré Pierre
Bélair W P
Bélanger A
Bélair Delphis
Brunet Edouard
Brière François
Bertrain F
Boucher Joseph
Biron J Bte
Benoit Joseph
Biron J Bte
Brégard L
Bélanger Pierre

C
Cantara F Y
Chenier Antoine
Corcin Alexis
Couturier Joseph
Côté Louis
Champagne Régis
Corbeau Benjamin
Charroux André
Couture Alexis
Champagne A Veuve
Carle Louis

D
Deguirre Antoine
Delisle B
Dufort Etienne
Durocher Gabriel
Deselle Jean
Desjardins Joseph
Denis J Bte
Deslongchamps Louis
Dépatie Moïse
Daoust Olivier
Dubuc L
Déry Thomas
Douillet A
Desrosiers Odillon
Dufresne Félix
Désautels Joseph
Donegani John
Desrosiers J R
Durand Louis
Déry M
Deguise Olivier
Demers Peter
Demers Pierre
Durand Victor

E
Embleau Louis

F
Faulkner Joseph
Forsié Louis
Fortier Louis
Farelle J Bte
Favreau Louis
Faille Zéphirin

G
Guénette François
Gagnon Alfred
Guillemet Charles
Geoffrion F
Guimond Léon
Gazabon Pierre
Gareau Philippe
Guibord Damase
Goulette Adolphe
Gauthier Eloi
Gariépy Joseph
Guérin Louis
Gravel Pierre
Gagné Pierre

H
Hormeaux Hubert
Huot Napoléon
Henry Louis

J
Joubert L N
Jenest Flavien

L
Leclaire A H
Lamalice Charles
Lamoureux Eugène
Lacourcière Eusèbe
Lapierre Théophile
Lemai Léonard
Labonté Olivier
Lauson Pierre
Lefèvre Joseph 2
Landry J E Dr
Laurent B
Lapierre Cyrille
Laperche Elphège
Laverdure Félix
Labrèche Guillaume
Laflèche Michel
Lemay Pierre
Lamothe J
Levis Joseph A

M
Marotte A Dr
Marion Louis
Mignault Edwin
Millette J Bte
Mallette Louis
Malo Léon
Marteau Pierre
Milot Pierre
Martineau S 2
Milot Toussaint
Morin Gabriel V
Métivier Capt
Magnant Daniel
Mandeville François
Mollet L B
Montbrillant Louis
Magnant Léon
Monette Paul
Mailloux J O
Morin Thomas
Mousseau Urgel

N
Narbonne Louis
Noël Thomas

P
Pigeon Alfred
Perrault & Pariseau
Payette Adolphe
Piché Edouard
Perrin F F
Pellerier J D
Piché Joseph
Parenaude Paul
Poulin Thomas
Payette Azéline
Poirier Antoine
Parent Benjamin
Pérusse Elzéar
Painchaud Gaspard
Peltier Joseph
Perras Marcel
Prévost Toussaint 2

R
Rocrai Alfred
Russ[illegible] Charles
Robit[illegible] Louis
Rivière Mr
Reneau J Bte
Ruel Narcisse

S
Syl[illegible] Adolphe
S[illegible] Arthur
S[illegible] C
S[illegible] J Bte
St Jean Norbert
Sarault Antoine
Stéphane A & Cie
Smith Gustave
St George Louis

T
Turgeon Alfred
Tessier F D
Turcot Henri
Thomas Joseph
Turcotte Zéphirin
Tardif Etienne
Thibault Henri
Trudeau Janvier
Trudelle U C
Terriault A G

U
Urbain Félix

V
Vézina E
Voyer Henri
Vincent George

E. S. FREER,
Maître de Poste.

Bureau de Poste, Montréal, Juin 1865. } 225

VENTE PAR ENCAN
PAR L. DEVANY.

Le Yacht "Arrow"

A VENDRE PAR ENCAN.

Ce Yacht de prix, qui se trouve actuellement au Quai de la Compagnie du Richelieu, sera vendu par Encan JEUDI, le 8 Juin, sans réserve, à la PLACE JACQUES-CARTIER, Montréal.

Cette magnifique Embarcation a été construite il y a quatre ans et a coûté au-delà de quatre mille piastres. Elle est dans un ordre parfait, est cuivrée, et a un leste de 7 tonnes de fer. Elle mesure 29½ tonnes (mesure du Royal Canadian Yacht Club), a huit lits, est un fin voilier, avec d'amples accommodations et est en tout un Vaisseau de première classe.

On peut avoir d'autres informations en s'adressant au Soussigné.

☞ Vente à UNE heure.

224 L. DEVANY, Encanteur.

Vente de Chevaux, Voitures, Harnais simples et doubles, Selles pour Dames et Messieurs, Brides, Couvertures pour cheval, Fournitures d'Ecurie, Yachts, Embarcations, &c, &c.

Le soussigné tiendra une vente des effets ci-dessus sur la Place Jacques Cartier, le ou vers JEUDI, le 8 juin, dont toutes les particularités seront données dans une autre annonce.

Les personnes qui ont des chevaux, voitures, &c, dont elles veulent disposer, voudront bien donner un avis immédiat au Bureau du soussigné avant le jour de la vente

223 L. DEVANY, Encanteur.

Vente tres-importante DE

BIENS-FONDS DE PRIX

DANS LA

VILLE DE MONTREAL,

BIEN CONNUS COMME

PROPRIETE BRUNEAU.

Le soussigné a reçu instruction de la Compagnie de Prêt du Haut-Canada de vendre par encan,

Jeudi, 22 Juin prochain,

dans ses chambres d'encan, No. 267, Rue Notre-Dame, les BIENS-FONDS ci-dessous de prix avec les trois grandes BATISSES de première classe à quatre étage et en pierre de taille, savoir:—

DEUX MAGASINS sur la Rue Notre Dame, Nos 300 et 302, à deux portes de la Place d'Armes, avec un front de 44 pieds de profondeur,

Et le MAGASIN No. 61, Rue St. Sulpice, vis-à-vis l'Eglise Paroissiale, ayant 27 pieds de front sur 84 pieds de profondeur, mesure anglaise.

La propriété de chaque rue sera vendue séparément.

Le soussigné attire l'attention spéciale des capitalistes sur cette vente car elle offre une rare occasion de faire un placement avantageux et beaucoup plus avantageux que ceux faits dans les fonds de banque ou autres spéculations, avec l'assurance de voir la propriété augmenté en valeur, en conséquence des grandes améliorations qui se font actuellement pour l'élargissement de la rue Notre-Dame.

La propriété, quant au site, est sans rivale, étant dans une place centrale d'affaires et rapportant durant les trois dernières années un loyer de £750 par année.

La propriété est commuée et le titre indisputable. Les conditions, qui sont libérales, seront connues au temps de la vente. Les personnes qui veulent acheter pourront obtenir toutes les informations désirables du soussigné.

Vente à DEUX heures.

219 L. DEVANY, Encanteur et Agent de Bien-Fonds

PROVINCE DU CANADA, District de Montréal. }

Cour Superieure, Montreal.

No. 271.

Les Rues St. Pierre, Mignonne et Des Allemands.

Ex-Parte le MAIRE, les ECHEVINS et les CITOYENS de la Cité de Montréal,

Requérants en Expropriation,

ET

JOHN OGILVY, Ecuyer, Marchand, de la Cité de Montréal,

Propriétaire.

En conformité à l'ordre fait dans la présente instance, AVIS PUBLIC est par le présent donné que les Requérants ont déposé au Greffe de cette Cour la somme de mille quatre cent soixante-dix-sept dollars et cinquante-deux cents, prix et compensation de l'immeuble acquis par eux par voie d'expropriation forcée et suivant le statut 27e et 28e Victoria, chapitre 60, et dont la description est comme suit, savoir: "Un terrain borné en front et d'un côté (nord-ouest) par la rue St. Pierre, de l'autre côté sud-est) par la rue St. Paul, et en arrière par le restant de la propriété du dit John Ogilvie.

Et il est ordonné par un avis a être inséré deux fois par semaine pendant trois semaines consécutives dans deux papiers-nouvelles de cette cité de Montréal, l'un en anglais et l'autre en français, toutes personnes ayant droit de former opposition sur tels deniers soient appelées et notifiées d'avoir à le faire par écrit au Greffe de la dite Cour dans les six jours qui suivront la dernière insertion du présent avis, pour être procédé sur icelles, suivant la loi.

COFFIN, PAPINEAU & HONEY,
P. C. S.

Bureau du Protonotaire, Montréal, 18 mai 1865. } 225 ts n

CARDEUR DEMANDÉ.

Un bon CARDEUR NON MARIÉ, sobre, trouverait de l'emploi immédiatement. Il faut qu'il sache carder et fouler, arranger les moulins à carder et à filer. Un bon salaire sera donné.

S'adresser au Bureau de *La Minerve* personnellement ou par lettre affranchie.

18 mai—210

ON DEMANDE

DEUX HOMMES actifs et énergiques pour agir comme AGENTS pour assurer les propriétés des Fermiers sur l'Ile de Montréal. Ils devront parler l'Anglais et le Français. Aux personnes compétentes on donnera une rémunération. S'adresser à la boîte 310, Bureau de Poste, Montréal. On demandera des références.

23 mai—214

Situation demandée.

UN homme marié, sachant l'Anglais et le Français, et qui a été employé plusieurs années dans un magasin de marchandises sèches, désire une place comme commis dans un magasin dans cette ligne. De bonnes recommandations seront données. S'adresser à ce Bureau.

5 juin—224

AVIS.

AU PUBLIC.

Le BAIN FLOTTANT est maintenant ouvert au public tous les jours, de 5 h. A. M. à 9 h. P. M., pour la saison.

Pour billets et prix d'admission, voir les petites affiches et à bord du Bain.

MARTIN KILGALLIN.

Montréal, 1er juin 1865—um k

VENTE PAR ENCAN
PAR W. E. EASTTY.

Vente pour le Commerce DE

VAISSELLES ET VERRERIES!

Le Soussigné a reçu instructions du Syndic à la Succession de E. ROUTH, d'Ottawa, de vendre par encan, JEUDI, le 8 Juin, au Magasin de MM. FREER, BOYD ET CIE., Rue des Commissaires, tout le Fonds de Faillite ci-dessus:

18 paniers Vaisselle en granit assorties
1 boucaut Faïence
1 boucaut Vaisselle jaune et brune
8 caques Verrerie
3 paniers Vaisselle commune
1 caque Electro-Plaqué

Le Fonds ci-dessus est très-bien assorti, comprenant toutes les Marchandises nécessaires pour un commerce régulier du Détail.

— AUSSI —

3 consignations de Vaisselles et Verreries

Ex "Pericles"

10 paniers meilleur Granit — Clemanston's Prairie
15 paniers, seconds do do choisis

Ex "Old Honesty"

14 paniers Granits assortis, aussi communs
18 paniers meilleure Vaisselle commune—Holdcraft et Woods

Ex "Milton Lockhart"

18 paniers Granits assortis
12 do meilleurs Granits
20 caques Verrerie de New-Castle assorties.

☞ Vente à DEUX heures précises

Des Catalogues seront faits quelques jours avant la vente.

CONDITIONS LIBERALES.

220 WM. E. EASTTY, Encanteur.

A Vendre ou a Louer

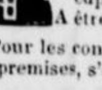

La GRANDE MAISON sur la Rue Dorchester, la propriété et ci-devant occupée par Ashley Hibbard, Ecr. A être louée avec possession immédiate.

Pour les conditions et la permission de visiter les premises, s'adresser à

LAWFORD & NELSON,
Architectes,
Coin de la Place d'Armes et de la Rue Notre-Dame.

8 avril—177 j

AVEZ-VOUS UN

COFFRE DE SURETE

A L'EPREUVE DU FEU?

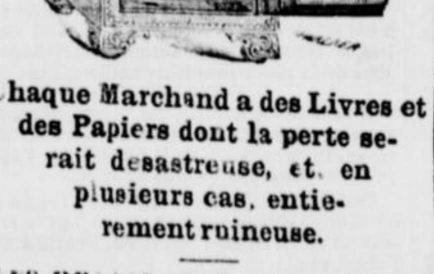

Chaque Marchand a des Livres et des Papiers dont la perte serait desastreuse, et, en plusieurs cas, entierement ruineuse.

LES DELAIS SONT DANGEREUX!

Triomphes Recents!

SOMERSET, 20 décembre 1864.

MM Kershaw & Edwards,—Messieurs,—J'ai eu l'infortune, dans la matinée du 17 courant, d'éprouver la sécurité de vos Coffres de Sûreté améliorés à l'épreuve du feu. Vers 4 heures du matin, on a découvert que mon magasin était en feu, et avant que je pus obtenir des secours efficaces, tout l'édifice avec ce qu'il contenait était la proie des flammes. Le Coffre de Sûreté était placé dans le centre de la bâtisse, et quand les planchers et le toit s'effondrèrent sur lui, il était complètement environné d'une masse de feu à laquelle il fut exposé pendant plus de 11 heures. Il était rouge. Cependant, lorsque je l'ouvris, je fus agréablement surpris de trouver intact ce qu'il contenait, c'est-à-dire, les livres, papiers et argent en papier.

Je considere que cette épreuve a été très-sévère, et elle a prouvé que votre Coffre de Sûreté est une parfaite sûreté contre le feu.

Votre, etc.,

JAMES FRASER.

Ayant été présents sur les lieux quand le Coffre de Sûreté de M. Fraser a été ouvert, nous pouvons en toute confiance recommander les Coffres de Sûreté de MM. Kershaw et Edwards comme étant vraiment à l'épreuve du feu, dans toute l'acception du mot

F. L. POUDRIER, Juge de Paix,
P. C. BOURK, Capitaine,
W. BARLOW.

OTTAWA, 28 janvier 1865.

MM. Kershaw & Edwards—Messieurs—Lors du dernier grand incendie qui a eu lieu dans la nuit du 8 courant, et pendant lequel mon magasin, sur la Rue Sussex, a été détruit, mon Coffre de Sûreté, qui est de votre manufacture, a été exposé à une chaleur intense. Quand la bâtisse eut été consumée jusqu'au sol, le Coffre de Sûreté fut retiré rouge des ruines, et après l'avoir laissé refroidir, ce qui prit une heure, on l'ouvrit et on trouva mes livres et mes papiers parfaitement préservés.

Veuillez me faire un nouveau Coffre de Sûreté de la même proportion et me l'expédier le plus tôt possible, et je vous renverrai le vieux dont la serrure est hors d'ordre.

Je suis, Messieurs,
Votre très-humble serviteur,
JAMES SMITH.

WATERLOO, 29 avril 1864.

MM. Kershaw & Edwards—Messieurs—Je crois que je vous dois, ainsi qu'au public, de vous dire que votre Coffre de Sûreté a été soumis, dans la nuit de vendredi dernier, à une très-rude épreuve, et en mentionnant le fait que les boutons de porte en cuivre et les plaques ont entièrement fondu, ainsi que d'autres ornements en cuivre qui se trouvaient sur le devant, vous pouvez vous faire une idée de l'intensité du feu à laquelle a été soumis mon Coffre de Sûreté; et cependant, quand on l'a ouvert, mes livres et papiers étaient en excellente condition. On ne peut trouver de meilleure sûreté contre le feu. Tous les hommes d'affaires devraient avoir leurs livres et papiers sous une telle sauvegarde.

Veuillez m'expédier un de vos Coffres de Sûreté No. 10, que je puis avoir aux mêmes conditions que le premier, et informez moi quel usage vous pouvez faire de mon ancien Coffre de Sûreté et ce que vous pouvez accorder pour lui.

Votre serviteur

H. O. VIDAL.

KERSHAW ET EDWARDS,

Seuls Manufacturiers et Propriétaires de

Coffres de Sûreté améliorés à l'épreuve du Feu.

Un Assortiment considérable de COFFRES de SURETÉ pour Marchands, Banquiers, Demeures privées, etc., constamment en mains SURETÉS de BANQUES construites sur les Plans les plus améliorés. Plusieurs Coffres de Sûreté de seconde main de Manufacture Américaine, Anglaise et Canadienne à vendre à bon marché.

Veuillez envoyer chercher une liste des prix et dimensions

136, 141 et 143,

RUE ST. FRANÇOIS-XAVIER, MONTREAL.

2 juin. 225

VENTE PAR ENCAN.
PAR JOHN LEEMING & CIE.

VENTE ANNUELLE DU PRINTEMPS.

Les Soussignés ont reçu instructions de

MM. Alex. Urquhart et Cie.,

DE VENDRE PAR ENCAN

DANS LEUR ENTREPOT, RUE ST. PIERRE,

Mercredi, 7 Juin 1865,

LA

CARGAISON DU CANNY SCOTT

Direct de Marseilles,

AVEC L'ASSORTIMENT ORDINAIRE DE

MARCHANDISES

De la Méditerrannée.

— AINSI QU'UN —

GRAND ASSORTIMENT COMPLET DE

FRAICHES EPICERIES

ANGLAISES.

Particularités ci-après.

Vente à NEUF heures.

209 JOHN LEEMING ET CIE., Encanteurs.

VAISSELLE BLANCHE

LE "PERICLES" ÉTANT ARRIVÉ

Notre Vente du Printemps de Vaisselle

Aura lieu MERCREDI SOIR, le 7 Juin, le jour de la VENTE de THE, et consistera

D'ENVIRON CENT PANIERS

De l'Assortiment ordinaire

Des Catalogues seront prêts.

218 JOHN LEEMING ET CIE., Encanteurs.

SALLES GENERALES DE VENTE

459, Rue Notre-Dame, près la Rue McGill.

BROWN & CIE., Encanteurs et Marchands à Commission, qui sont les seuls Agents en Canada pour la vente des SALAMANDRES à patente de Wilder, contre le feu et les voleurs, avec des serrures à l'épreuve de la poudre, reçoivent constamment de ces salamandres célèbres. On peut se procurer des listes et témoignages.

Un fort lot de POELES DE CUISINE neufs et de seconde main; Sofas en acajou neufs et de seconde main, Sideboards, Bureaux, &c, à vente privée et à une grande réduction sur les prix du commerce.

23 mai—214 m

MOULEE! MOULEE!!

De première qualité, garantie composée que de Grains sains et nets, manufacturée aux "Utica Steam Feed Mills," de Montréal.

Le Soussigné ayant pris l'Agence du Moulin ci-dessus, MM. les Commerçants, tant de la Ville que de la Campagne, obligeront en laissant leurs ordres aux Nos. 275 et 277, Rue des Commissaires, Maison peinte en rouge

— AUSSI —

BISCUITS de MATELOTS toujours à disposition No. 1, No. 2, et BISCUITS de CAPITAINE, garantis faits avec le plus grand soin et les meilleurs Matériaux, pour assurer leur préservation et leur bon goût

Les MEILLEURS CRACKERS de toutes descriptions, unis et de goût MEILLEUR BEURRE de TABLE et d'EXPORTATION

Veuillez envoyer vos ordres aux Nos. 275 et 277, nouveaux Numéros, Magasin rouge.

— DE PLUS —

Comme par le passé FLEUR, LARD, SAINDOUX, etc., en Gros et en Détail au plus bas prix du marché.

Le Soussigné paie aussi le plus haut prix pour toutes espèces de Grains.

OVIDE DUFRESNE,
275 et 277, Rue ds Commissaires,
Maison peinte en rouge

1er mai a—195

FEUX D'ARTIFICE! FEUX D'ARTIFICE!

POUR LE JOUR DE LA

SAINT JEAN-BAPTISTE.

Les soussignés sont prêts à fournir tous les FEUX D'ARTIFICE pour la célébration ci-dessus à leurs bas prix ordinaires. L'assortiment comprend—Fusées de toutes couleurs, Chandelles romaines, Bombes, Roues Saxonnes, Mines, Roues verticales, Triangles, Pots de fleurs, Bengoles, Roquettes, Fusées à serpents, Fusées à sauterelles, Pétards et Torpilles.

Des ordres seront reçues pour de grandes pièces d'ici au 12 courant.

Tous les feux d'artifice sont garantis.

TRIGG & CIE.,
270, Rue Notre-Dame,
Vis-à-vis J. & T. Bell,
Montréal.

1er juin—um k

Albums a Photographies

En grande variété, de vingt cents (1s) à vingt piastres, à l'Entrepot de Papeteries, Cathedral Block, Rue Notre-Dame.

J. ANDREW GRAHAM.

31 mai—220

ENCRES de COULEUR.

Encre cramoisie, pourpe, violette et verte; Couleurs parfumées, magnifiques et délicates, propres pour les Dames et pour écriture d'ornement, à vendre à l'Entrepot de Papeteries, Cathedral Block, Rue Notre Dame; Encre supérieure pour bureau de différentes qualités et Papeteries de toute description à bas prix

J. ANDREW GRAHAM.

31 mai—220

MAISON JACQUES-CARTIER!

A L'ENSEIGNE DU

PAVILLON FRANCAIS

68, RUE NOTRE-DAME,

(Deuxième porte de la Rue Bonsecours, près de chez le Dr. Picault.)

MM. DUPUIS ET LABELLE ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils ouvriront le 1er Avril prochain, leur Magasin de Marchandises Sèches à l'adresse ci-dessus et qu'ils ont fait l'acquisition d'un des meilleurs Assortiments de Marchandises de Gout et d'Etape, qu'ils vendront à très bas prix.

Les Marchandises seront marquées en chiffres et il ne sera fait qu'un seul prix.

LES MESSIEURS DU CLERGE

trouveront toujours à leur Etablissement un bon Assortiment de Mérinos doubles et simples, Say, Russell Cord, etc., aux conditions les plus libérales.

Les Soussignés auront aussi constamment à leur service un tailleur et une modiste expérimentés, qui exécuteront les commandes qu'on voudra bien leur confier.

N'oubliez pas de faire une visite à la Maison Jacques-Cartier, No. 68, Rue Notre-Dame, Pavillon Français.

15 mars. DUPUIS ET LABELLE. um—131

Departement des Travaux Publics.

APPROVISIONNEMENT DES

PHARES

Des SOUMISSIONS cachetées seront reçues à ce Bureau jusqu'à SAMEDI, le DIXIEME jour de JUIN prochain, à MIDI, pour un approvisionnement de

950 Gallons d'Huile de Blanc de Baleine.

de la meilleure qualité, pressée à froid, pour les Phares Provinciaux au-dessus de Lachine; un tiers de cette huile devra être de matière première, et se maintenir limpide à 30° Farenheit et les deux autres tiers à 34°, le tout sujet à l'inspection et à l'épreuve avant l'acceptation, et de plus à être mesuré s'il est jugé nécessaire.

Toute cette huile devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant cinquante gallons chacun, et en très bon ordre; elle devra être livrée au risque du fournisseur, sur le quai, près du Bassin du Canal Lachine, à Montréal, et à tel jour, le ou vers le 1er juillet prochain, qui pourra être fixé dans le contrat.

Des soumissions seront aussi reçues en même temps pour

Six mille cinq cents gallons d'Huile de Charbon,

non explosive, de la meilleure qualité, qui devra être fournie dans des barils cerclés en fer, contenant de vingt à cinquante gallons chacun, et qui devra être livrée au risque du fournisseur, au temps ci-dessus mentionné, à Montréal. Ces barils seront fournis par l'adjudicataire et le Prix en sera inclus dans celui des huiles.

— AUSSI —

Un Bateau a Vapeur demande'.

Des soumissions cachetées seront reçues en même temps et au même lieu pour un BATEAU A VAPEUR qui devra transporter et livrer les approvisionnements annuels aux Phares situés sur le fleuve Saint-Laurent et sur les lacs intérieurs, savoir: sur les lacs Saint-Louis et Saint-François, le fleuve Saint-Laurent, entre Brockville et Kingston, les lacs Ontario, Erié, Sainte-Claire et Huron, et la Baie Georgienne.

Le bateau devra être prêt à recevoir les approvisionnements (consistant environ en 160 barils d'huile et 40 tonnes d'autres articles) à Montréal, Lundi, le troisième jour de juillet prochain, et à livrer ces articles aux Phares dans le plus court délai possible. L'aide de l'équipage du bateau sera requise pour la livraison des provisions. Les personnes qui seront chargées par ce Département de la livraison de ces approvisionnements seront reçues à bord.

Le bateau pourra transporter d'autre fret pourvu que cela ne nuise pas à la livraison convenable des approvisionnements, et il sera requis de retirer d'aucun des Phares, en montant, toute huile de blanc de Baleine et tels approvisionnements qui seront indiqués pour les livrer à tels autres lieux qui seront désignés; et aussi de rapporter d'aucun des Phares et de livrer à Montréal tout ce qui appartiendra au Gouvernement, ainsi que l'indiquera la personne en charge.

On devra mentionner une somme totale pour l'accomplissement de ce service. Toutes autres informations concernant ce transport pourront être obtenues en s'adressant à ce Bureau.

Des soumissions séparées, adressées au soussigné, seront reçues pour chacun de ces services et devront être endossées respectivement: "Soumissions pour l'Huile de Blanc de Baleine"—"Soumisson pour l'Huile de Charbon"—"Soumission pour la livraison des Approvisionnements des Phares."

Par ordre,

F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Québec, 2 mai 1865. } 199 dz

AVIS DE DEMENAGEMENT.

Le Soussigné a transporté son MAGASIN DE CUIR au coin des Rues

St. Paul et St. Jean-Baptiste,

Nos. 305 et 307, dans la maison de briques, ci-devant occupée comme Magasin de Lampes.

Le soussigné profite de cette occasion pour remercier ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'ils lui ont donné jusqu'à ce jour et il espère qu'ils voudront bien le patroniser comme par le passé. Comme son nouveau magasin va être plus grand et plus commode, il se propose de tenir un assortiment des plus complets, tels que Ogerau, Veau Français, Simon, Terrassière, Kid, Veau patenté, Doublures françaises de diverses couleurs, Taure et Veau anglais, Cuir à Harnais, Vernis à Lisse, Vernis à Harnais, Vernis à Chaussures, Noir de Fumée pour les Corroyeurs, Formes pour hommes, femmes et enfants dans le style le plus nouveau, et aussi un assortiment général d'outils des premières manufactures américaines pour les Cordonniers, ainsi que des Cuirs à Semelle Anglais, Américain et du Canada.

ELOI PERREAULT.

5 mai.—171 dm k

CONFEDERATION!

NOUVEL ETABLISSEMENT DE VOITURES,

RUE CRAIG, No. 622,

EN BAS DU ST. LAWRENCE HALL

MONTREAL.

M. BRUNO LEDOUX a le plaisir d'annoncer à ses nombreuses pratiques que, vû leur encouragement, il a décidé d'ouvrir, lundi, un plus grand établissement dans une place centrale. Il aura toujours en mains ce que le marché peut avoir de plus élégant en fait de VOITURES de toute espèce et de toute qualité.

M. Ledoux prie ses amis et le public de venir visiter son établissement de voitures, qui peuvent rivaliser avec toutes celles vendues sur le marché ou importées d'Europe ou des Etats-Unis.

1er avril—171 dmk

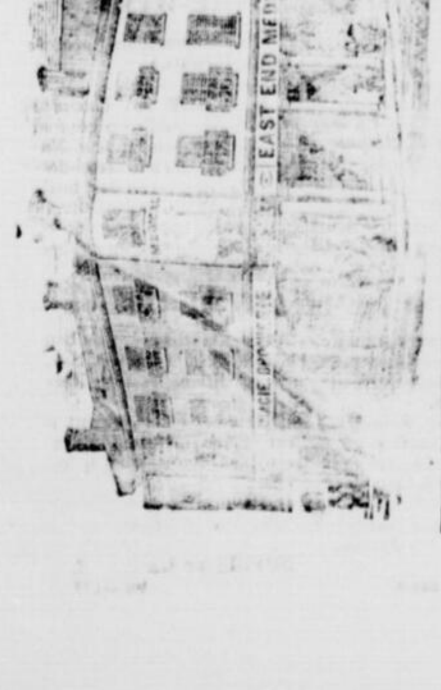

Patenté aux Etats-Unis. 11 Octobre 1864.

AVIS SPECIAL.

Cigare Medecinal de Davis.

Le Soussigné appelle respectueusement l'attention du Public sur son CIGARE MEDECINAL patenté. Ce Cigare a été manufacturé en cette ville avec la feuille du meilleur Tabac de la Havane, sous l'inspection immédiate du Soussigné, et est connu pour ses propriétés Médecinales par plusieurs éminents Médecins en cette Ville. Un essai convaincra aux plus sceptiques ses qualités supérieures en faisant disparaître les maladies suivantes:—

CIGARE MEDECINAL No. 1.

On trouvera à ces Cigares un effet des plus magiques pour faire disparaître les symptômes les plus souffrants des maladies suivantes: Maux de Tête, Asthme, Bronchites, Plaintes Spasmodiques (spécialement de l'Estomac), Maladie du Foie, Névralgie, épilepsie, Ambly Opiat ou maladie dans la vue, Goute et toutes autres maladies semblables.

CIGARE MEDECINAL No. 2.

Amoliorera grandement les maladies suivantes Maladies Organiques du Cœur, Hydropysie, Faiblesse des Intestins, Maladies Nerveuses, Consomption, etc etc. Le soulagement qu'ils procurent dans les différents cas les rendent de la plus grande valeur auprès des personnes qui sont affligées des maladies ci dessus.

Dans la Consomption, en faisant disparaître la Toux, tend à prolonger la vie.

Avant d'introduire ces Cigares, le Soussigné a fait connaître leur composition à quelques-uns des principaux Médecins de cette Ville, parmi lesquels on a bien voulu lui permettre de mentionner les noms suivants:—Drs Campbell, Hall, Sutherland, Hingston, Macdonald Frazer, Reddy, Fenwick, Munroe, David, etc.

Des directions accompagnent chaque paquet.

Ils sont vendus par tous les Droguistes en Canada et aux Etats-Unis.

Chaque paquet porte la signature du manufacturier.

S. DAVIS,

Seul Propriétaire et Manufacturier, Montréal.

0 mars. tmk—142

TERRAINS A VENDRE A CONSTITUT ET A LONGS TERMES DE PAIEMENT DE 5 a 40 cts. par pied en superficie.

Ces Lots sont situés tant en dedans qu'en dehors des limites de la ville, et sur les rues les plus larges et les plus belles, savoir:

Les Rues Sherbrooke, Cadieux, St Dominique, St. Laurent, l'Avenue Colborne (qui a 90 pieds de largeur), et les Rues Ontario, Ste. Catherine, Mignonne, Dorchester, Parthenais, Gerrard, Grant, Ste. Marie, Queen, du Port, Communes et autres.

La proximité des chars de la cité, le sable qu'il y a sur plusieurs de ces lots et l'élévation du sol sont de grands avantages.

Des carrières immenses de la plus belle pierre à bâtir sont dans le voisinage d'un tiers de ces lots, et les acquéreurs auront le privilége d'y tirer de la pierre pour leurs bâtisses, sans payer

A part de ces terrains, les soussignés offrent en vente PLUSIEURS LOTS sur les Rues Commune et Queen, vis-à-vis le Bassin des Vapeurs du Haut-Canada, à l'entrée du canal.

Ces lots sont aussi à LOUER, avec ou sans les bâtisses dessus construites, qui ont servi et peuvent servir comme Distillerie, Moulin à Café, Voûtes, etc.

— ET —

Un LOT BATIR de 70 x 86 pieds, au coin des Rues Commune et du Port, près de l'Assurance Royale.

— DE PLUS —

Une BELLE TERRE de 112 arpents, dans Berthier, à une lieue seulement du village, près du pont qui traverse la jolie rivière Bayonne, et faisant front sur le chemin du Roi et la rivière Bayonne, avec une bonne maison.—C'est une très-bonne place de commerce.

A LOUER

Ce magnifique LOGEMENT à TROIS ETAGES, Rue Cadieux (ci-devant occupé par le Major Large qui est parti pour Québec,) il y a le gaz, l'eau, un calorifère, les bains, etc. Il y a des écuries de 5 places et des remises à voitures.

A LOUER

Une MAISON DOUBLE de première classe, Rue Cadieux.

Quelques Lopins de bonne Terre pour Jardiniers ET PLUSIEURS MAISONS A VENDRE

AVIS.

Les soussignés se chargeront de la VENTE de PROPRIETES FONCIERES.

H. & E. Lionais, AGENTS, 30, Rue St. Gabriel, et 111, Rue Cadieux.

21 avril—187

RACCOMMODAGE DE MEUBLES

Le soussigné a le plaisir d'annoncer au public que, cédant à la sollicitation de ses amis, il a laissé la fabrique de meubles de M. HILTON, où il a fait son apprentissage, pour OUVRIR une BOUTIQUE au coin des Rues

CRAIG ET ST. LAURENT,

au-dessus du MAGASIN de CERCUEILS, où il se chargera de RACCOMMODER les MEUBLES, de les BOURRER, de les VERNIR, de les POLIR, &c. Il fabrique de plus des MATELAS à ressorts, en crin et en paille. Les ordres que l'on voudra bien lui donner seront fidèlement exécutés.

Le soussigné se charge aussi de vernir, polir et reparer les Meubles, Pianos, &c., à domicile. C'est le seul Etablissement de ce genre a Montréal.

Azarie Lavigne,

Coin des Rues CRAIG ET ST. LAURENT.

28 mars—167 tm k

Dr. Picault, coin des Rues N.-Dame et Bonsecours.

MONTREAL.

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus toutes espèces de Remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilettes, Médecines Françaises les plus renommées, ainsi que toutes les Médecines à Patentes, annoncées dans les Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (*gratis*) le Docteur sur le choix et l'administration du remède.

Traitement Spécifique des Maladies de longue durée. Consultations Privées et guérison rapide.

P. E. PICAULT, M. D., CHS PICAULT, M. D., ALFRED PICAULT, (Pharmacien-Chimiste.)

COMPAGNIE CANADIENNE DE NAVIGATION INTERIEURE.—LIGNE DE LA MALLE ROYALE pour Beauharnois, Cornwall, Dickinson's Landing, Morrisburg, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.—*Directe sans transbordement.*—Les magnifiques Vapeurs en fer

GRECIAN ET HAMILTON

Laisseront le Bassin du Canal, Montréal, à 9 heures A. M., et Lachine à l'arrivée du convoi laissant la Rue Bonaventure à Midi, JEUDI, le 4 Mai, pour Hamilton, arrêtant aux Ports intermédiaires, ayant connexion à Toronto et Hamilton, avec les différentes voies ferrées, et les Vapeurs pour les Chûtes de Niagara, Buffalo, Détroit, Chicago, Milwaukee, Toledo, St. Paul, Galena, etc., etc.

Les arrangements par cette ligne sont des plus complets et les avantages offerts aux voyageurs sans pareils.

Le fret est pris à des taux raisonnables. On peut obtenir des billets pour toute la ligne et les informations nécessaires en s'adressant à C. F. MUCKLE, aux Hôtels, PETER FARRELL, au Bureau de Fret Bassin du Canal, et au Bureau No. 53, Grande Rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent

3 mai. xk—197

Compagnie des vapeurs de la Malle.

NAVIGATION de la RIVIÈRE OTTAWA.

MONTRÉAL A OTTAWA tous les Jours (Dimanches exceptés) arrêtant à Ste. Anne, Como, Hudson, Pointe-aux-Anglais, Rigaud, Carillon, Pointe Fortune, l'Orignal, Major, Brown, O'Brien, Thurso, Buckingham—Par les magnifiques Vapeurs *PRINCE OF WALES*, Capt. H. W. Shepherd, *QUEEN VICTORIA*, Capt A. Bowie

Un convoi laisse la Gare Bonaventure tous les matins, les dimanches exceptés, à SEPT heures en connection à Lachine avec le vapeur *Prince of Wales* (déjeuner) pour Carillon, passant par le lac St Louis, les rapides de St. Anne, le lac des Deux-Montagnes. De Carillon à Grenville par le chemin de fer, rencontrant le *Queen Victoria* (dîner) pour la ville d'Ottawa.

En descendant le vapeur *Queen Victoria* laisse la ville d'Ottawa à 6.30 A. M., les passagers arrivant à Montréal à 4.30 P. M. Le confort et l'économie de cette ligne ne sont pas surpassés. Sur la route qu'elle parcourt se trouvent les sites les plus riants et les plus pittoresques en Canada et la plus fashionable pour les touristes. Les personnes qui désirent prendre l'air frais peuvent obtenir des billets de retour de Montréal à Carillon bons pour un jour à un seul prix. Les passagers pour la célèbre source de Caledonia seront débarqués à l'Orignal. Un Express pour le transport des paquets part tous les jours pour Ottawa, arrêtant aux différentes stations intermédiaires

On peut obtenir toutes autres informations au Bureau, Grande Rue St. Jacques, porte voisine de l'église américaine, ainsi qu'au Dépôt Bonaventure ou à bord des vapeurs

16 mai—208x R. W. SHEPHERD.

SOURCES DE ST. LEON

SAISON DE 1865.

Madame Campbell

A le plaisir d'annoncer aux personnes qui ont bien voulu favoriser son Etablissement, qu'elle vient d'y faire des améliorations considérables, qui metent sa maison sur un pied digne des Visiteurs qui y sont allés depuis plusieurs années.

Les Salons et les Chambres à Coucher ont été renouvelés. Une jolie Embarcation, très-sûre, est prête à recevoir les personnes qui veulent faire une promenade sur l'eau. Enfin Mme Campbell se flatte, que comme par le passé, les familles qui viendront passer quelque temps aux Sources de St. Léon, seront satisfaites du service de la Maison et des amusements que l'on s'y procurera.

On se rend dans cette jolie place, comme par le passé, deux fois par semaine, les MARDI et VENDREDI par le "Columbia," Capt. Duval.

21 mai. m 216

GEORGE YON, FERBLANTIER ET PLOMBIER,

COIN DES RUES

St. Laurent et Ste. Catherine, No. 241.

M. GEORGE YON, tout en remerciant ses amis et le public en général pour l'encouragement libéral qu'il a reçu jusqu'à présent, prend la liberté d'annoncer qu'il a beaucoup augmenter son établissement, qu'il a constamment en mains—

Bains de siége,

Bains de corps de toute grandeur,

Bains de pied,

Bidet pour femme fait sur les derniers patrons de Paris, Glacière ou Réfrigérant de toute grandeur, Coffre ou Glaciere de tout grandeur, ainsi que toutes sortes d'Ustensiles de Cuisine, &c., &c., &c

Tous les ouvrages en dehors sont faits avec la plus stricte attention, tels que—

Dalle et Dalleau,

Ouvrage en Plomb,

Erection de Fournaise'

Et toutes sortes d'Ouvrages en cuivre ou ferblanc.

On n'emploie dans cet établissement que des ouvriers de première classe et des matériaux de première qualité

Tous ordres seront reçus avec plaisir et servis avec ponctualité sous le plus court délai.

Le tout à des prix tellement réduits pour défier la compétition.

Cinq pour cent pour argent comptant.

Allez! allez!! allez!!! voir et vous pourrez juger par vous-même, avant de faire vos achats ailleurs.

12 avril—180 qm c k

Maison du Peuple.

MAGASIN GÉNÉRAL DE

MARCHANDISES SECHES

209, *RUE NOTRE-DAME*,

Coin de la Rue St. Gabriel.

Mde QUINTAL

Prévient ses pratiques qu'elle a fait transporté à la place ci dessus mentionnée le magasin qu'elle tenait à l'Institut-Canadien; il se trouve ainsi à bien peu de distance de celle qu'elle vient de laisser.

Elle espère que les nombreuses pratiques, ainsi que le public en général, qui l'ont encouragée par le passé lui continueront leur patronage a l'avenir.

Ayant le plaisir de leur faire savoir qu'elle a augmenté considérablement son fonds par des Marchandises de cette saison choisies avec beaucoup de goût, elle pense pouvoir satisfaire tous ceux qui voudront s'adresser à elle

Elle invite plus particulièrement les Messieurs et Dames de venir visiter le grand assortiment de linge et de hardes faites qu'elle a fait confectionné pendant l'hiver et qui consiste en—

Pour Messieurs: Chemises blanches et de flanelle, Collets, Cravates, Garibaldis Vestes, Surtouts légers pour l'été, &c., &c.

Pour Dames: Chemises, Caleçons, Robes de nuit, Robes de matin, Garibaldis en mousseline blanche, Pellerines en tulle, dentelle et ruban (parure de bal), &c., &c.

— DE PLUS —

Robes de différentes grandeurs braidées, Pellerines semblables, Chapeaux pour enfants, &c.: Petites Robes, Jupons Manteaux en mérino braidés, petits Bonnets et Chapeaux de baptême; enfin, tout ce qu'on peut désirer dans ce genre

LE TOUT A TRES-BAS PRIX.

Une Modiste de première classe sera attachée à l'établissement et taillera gratis les Manteaux et donnera des patrons aux personnes qui achèteront au magasin.

Avec de tels avantages, vous n'oublirez pas

l'Enseigne de la Maison du Peuple

Mme. QUINTAL sera assistée dans la gestion de ses affaires par Mr. ANTOINE GEDEON TERRIAULT, déjà si bien connu pour sa probité et ses manières affables avec le public.

26 avril—191—sm

COMPAGNIE DE VAPEURS OCEANIQUES DE MONTREAL

Les Soussignés accorderont des CERTIFICATS de PASSAGE d'ENTREPONT d'ANGLETERRE par les Steamers de la C. S. O. M., aux taux réduits qui suivent:

De Liverpool à Québec, par la ligne de la Malle	$25.00
Derry, do do do	25.00
Kingston, do do do	25.00
Glasgow, do par la ligne de Glasgow	25.00

H. & A. ALLAN.

Montréal, 26 mai 1865. 216

Le Vapeur SALABERRY, CAPT. ALEX. STICKLER, laissera le BASSIN du CANAL, Montréal, les MARDIS et VENDREDIS, entre UNE et DEUX heures, et LACHINE à l'arrivée du CONVOI de CINQ heures de Montréal, arrêtant en allant et revenant aux Ports suivants: Beauharnois, St. Thimothée, Valleyfield, Côteau, Port Lewis, St. Anicet, Lancaster, Cornwall, St. Régis et Dundee. Descendant, il laissera DUNDEE pour ce mois probablement, il partira le soir, les LUNDIS et JEUDIS, arrêtant à St. Régis, Cornwall, Lancaster, St. Anicet, Port Lewis, Valleyfield, Côteau, Lower Côteau, Cèdres et Beauharnois, arrivant à Montréal le même soir.

Pour Fret ou Passage, s'adresser au Bureau sur le Quai

W. J. PITT, Agent.

5 mai—199

Ligne Journalière pour *CHATEAUGUAY* et *BEAUHARNOIS.*

Le vapeur "LOTBINIÈRE," Capt S. FILGATE, laissera le Bassin du Canal tous les jours, à UNE heure P. M., (les dimanches exceptés) et Lachine à l'arrivée du convoi de cinq heures P. M. de Montréal, arrêtant comme ci-dessus. En revenant, laissera Beauharnois tous les matins à SIX heures (les dimanches exceptés) arrêtant à Chateauguay, et arrivant à Lachine pour le convoi de huit heures

Pour fret et passage, s'adresser au No. 67, Rue de la Commune.

JOHN McMARTIN, Agent.

11 mai—104 c k

Ligne Express Americaine DE

Montréal à Ogdensburgh, Prescott, Brockville, Kingston, Oswego, Rochester, Toronto, Niagara, Lewiston,

Et par Chemin de Fer à tous les points de l'Ouest.

Le magnifique vapeur à cabine *EMPRESS*, Capt C. B. DEWITT (pour le présent), laissera le Bassin du Canal tous les MARDIS et VENDREDIS, à MIDI, et à Lachine à l'arrivée du convoi de 3 heures de Montréal, pour Ogdensbourg arrêtant à la ville de Beauharnois, St. Timothée, Valleyfield, Coteau Landing, Port Lewis St. Anicet, Lancaster, Summer town, Cornwall, Millerocbes, Dickinson's Landing, Louisville, Merrisburgh, Iroquois et Prescott, se rencontrant avec les vapeurs *ONTARIO* et *CATARACT*, qui ont une connection avec toutes les lignes de l'Ouest, qui vont sur le côté nord et sud du lac Erié et par vapeur direct de Buffalo à Cleveland, Detroit, Milwaukee, Chicago et les ports intermédiaires.

On peut se procurer des billets au Bureau No. —, Grande Rue St Jacques, et voisin du Bureau de l'Express de la ville de Bancroft; aux Hôtels, de HENRY ST. DIZIER et C. C. McFALL, Agents de Billets, bassin du Canal, ou au Bureau, 67, Rue de la Commune.

JOHN McMARTIN, Agent.

6 mai—200 c k

CONCOURS PROVINCIAL AGRICOLE ET INDUSTRIEL Pour 1865, Ouvert aux deux Canadas,

AURA LIEU A LA *CITÉ DE MONTRÉAL*,

Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi,

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL,

Rue Ste Catherine, et sur le terrain de la ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat, situé entre les Rues Guy et Sherbrooke

Prix offerts, 10,000 a $12,000

On peut se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou des secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté.

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures, Institut des Artisans Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 9 août prochain, au Bureau du Secretaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra des entrées jusqu'à samedi, le 9 septembre.

Dans le département industriel les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre au Bureau de la Chambre des Arts et Manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar en faisant son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association Agricole

GEORGES LECLERE, Sec de la Chambre d'Agriculture.

A. MURRAY, Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

Montréal, 17 mai 1865—209 c

INSECTICIDE-VICAT.

MORT

Certaine et instantanée aux insectes tels que

Punaises, Coquerelles, Mites, Puces, Poux, Fourmis, Pucerons des Fleurs, Barbeaux, Araignées, etc., etc.

L'INSECTICIDE-VICAT se compose d'une poudre et d'un soufflet à l'aide duquel cette poudre est lancée par atome dans les recoins les plus reculés; un seul de ces atomes est suffisant pour la destruction dé tout insecte.

L'Insecticide-Vicat a acquis une célébrité en France qui a reçu la sanction des sociétés savantes, ainsi qu'on pourra le voir en parcourant les circulaires.—Le seul admis aux expositions universelles de 1856 et 1862.—L'armée, la marine, les hôpitaux et tous les grands établissements français du continent l'emploient pour la destruction des insectes.

Ce n'est pas un poison, car il n'est pas malfaisant aux hommes ni aux animaux vertébrés.

PRIX:

GRANDS FLACONS, 60 cents: PETITS FLACONS, 35 cents; BOITES-SOUFFLETS, appareils garnis de poudre, 30 cents; INSUFFLATEURS, 60 cents; INSUFFLATEURS, tout métal, garnis de poudre, 50 cents.

ENTREPOT GENERAL ET SEULE MAISON EN GROS AU CANADA.

E. H. DOUCET,

No. 485, Rue Craig,

Coin de la Ruelle Perreault, vis-à-vis la Rue St. Gabriel.

MONTRÉAL.

Détail chez les dépositaires.

22 mai. tm c—213

A LOUER.

Une MAISON de Première classe, située au No. 389, Rue STE CATHERINE, (Coin de la Rue St. Nicolas Tollentin). Cette Maison contient 12 appartements, outre une bonne cave et un grand grenier Loyer modéré. S'adresser sur les lieux, ou a l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à

D BOUDRIAS.

13 fév.—131 Ac

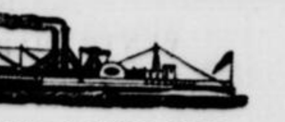

TRAVERSE ENTRE

MONTREAL ET ST. LAMBERT.

Le ST. LAMBERT,

CAPT. LS. NADEAU,

Commencera LUNDI à voyager régulièrement entre MONTREAL et ST. LAMBERT, laissant le Quai de l'Ile, Montréal, et St. Lambert toutes les heures; partant de St. Lambert à 6 heures du matin.

29 mai. 218

AVIS

Malle Royale entre Quebec et les Provinces d'en Bas.

LE SUPERBE VAPEUR EN FER A HELICE

Lady Head,

CAPITAINE DAVISON,

LAISSERA le QUAI ATKINSON

Mardi, le 6 Juin prochain,

A QUATRE HEURES P. M.,

POUR les PROVINCES d'en BAS,

Touchant aux places ci-dessus, en allant et revenant:

Pointe-aux-Pères, Bassin de Gaspé, Percé, Paspébiac, Dalhousie, Miramichi, Shediac et Pictou.

Tous les bagages sont aux risques des propriétaires.

Passage payable et lit pris au Bureau.

Il ne sera pas pris de fret après 2 heures P. M. le jour du depart.

Pour Fret et Passage, s'adresser à

F. BUTEAU, Gérant,

Quai Atkinson, Rue St. Jacques, Québec

Québec, 29 mai 1865—220 si

MERCHANTS' BANK.

(BANQUE DES MARCHANDS.)

AVIS

Est par les présentes donné qu'un DIVIDENDE de QUATRE pour cent sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour la demi-année courante, et qu'il sera payable dans ses Bureaux, en la Cité de Montréal, le et après SAMEDI, le PREMIER jour de Juillet prochain.

Le Livre de Transfert sera fermé du 15 au 30 de Juin, les deux jours inclusivement.

L'Assemblée des Actionnaires aura lieu à la Banque, LUNDI, le TROISIEME jour de Juillet prochain.

Le Fauteuil sera pris à MIDI précis.

Par ordre du Bureau.

JACKSON RAE, Caissier.

Montréal, 29 mai 1865. si-218

MERCHANTS' BANK!

(BANQUE DES MARCHANDS.)

AVIS

Est par les présentes donné que le SIXIEME VERSEMENT de SIX POUR CENT sur le Capital souscrit de cette Banque sera dû et payable dans ses Bureaux, sur la Place-d'Armes, SAMEDI, le PREMIER de Juillet prochain.

Par ordre du Bureau.

JACKSON RAE, Caissier.

Montréal, 29 mai 1865 si-218

CORPORATION DE MONTREAL.

DEPARTEMENT DES CHEMINS.

AUX ENTREPRENEURS.

Des SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Soussigné, et endossées "SOUMISSIONS POUR L'EGOUT DE LA RUE WILLIAM," seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité jusqu'à QUATRE heures P. M., JEUDI, le HUIT Juin prochain, pour la construction d'un Egout en Briques dans la Rue William, d'après les Plans et Devis qui peuvent être examinés au Bureau du Soussigné, le ou après Mercredi, le 31 courant.

Les Soumissions devront être faites sur des Formules, fournies par ce Bureau.

On ne s'oblige d'accepter ni la plus basse ni même aucune des Soumissions.

Par ordre,

P. MACQUISTEN, Inspecteur de la Cité.

BUREAU DE L'INSPECTEUR, Hôtel-de-Ville, Montréal, 29 mai 1865 } dx 218

Compagnie d'Assurance Mutuelle CONTRE LE FEU DE LA CITE DE MONTREAL.

DIRECTEURS:

BENJ COMTE, Ecr., Président;
HUBERT PARÉ, Ecr., LOUIS COMTE, Ecr,
ANDRÉ LAPIERRE, Ecr.,
ALEX. DUBORD, Ecr., MIC. LEFEBVRE, Ecr,
F. J. DURAND, Ecr.,
THOS. McCREADY, Ecr., J. LARAMMÉE, Ecr.

Les Directeurs ci-dessus ont le plaisir de faire connaître à leurs concitoyens que ceux qui ont assuré leurs Propriétés à cette Compagnie depuis son etablissement en Octobre 1859, ont épargné des SOMMES CONSIDERABLES, puisqu'ils n'ont payé en général que la moitié de ce qu'ils auraient payé ailleurs, comme le prouve le Tableau publié par la Compagnie et auquel on réfère. Ils invitent donc les Citoyens de Montréal, à se joindre à eux et à venir au Bureau de la Compagnie, No. 2, RUE ST. SACREMENT, prendre des informations qui leur seront tresavantageuses et qui leurseront données avec empressement.

P. L. LeTOURNEUX,

29 avril—95 a k c SECRETAIRE.

DR. C. F. F. TRESTLER

DENTISTE CANADIEN-FRANÇAIS,

122, RUE CRAIG

Vis-à-vis de la rue Côté

11 aout 1864 t 136

A. BRAHADI,

PREMIER PRIX POUR CHAPEAUX, CASQUETTES ET PELLETERIES,

199—RUE NOTRE-DAME—199

(Dernier No. 113, Montréal.)

En Gros et en Detail.

M. BRAHADI annonce respectueusement à ses nombreuses pratiques et au public en général qu'il a reçu 50 caisses de son grand assortiment ordinaire de

Chapeaux de Soie, Anglais et Français, Feutres, &c.

dans les derniers goûts. Ordres donnés par *Conformateur* exécutés au plus court avis.

3 avril—172 tm

STEAMERS Pour la France directement.

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE.

Nouvelle ligne de Steamers à Roues de 1re classe ENTRE

NEW-YORK et le HAVRE.

Les cinq premiers splendides bâtiments destinés à desservir cette ligne favorite sont les suivants:

Washington	3204 tonneaux	900 chevaux	
Lafayette	3204	900	"
Europe	3204	900	"
France	lancé	900	"
Napoléon III.	lancé	1100	"

Départ de New-York au Havre

Touchant à Brest pour débarquer la malle et les passagers, raccourcissant ainsi d'un jour le voyage de mer.

Europe, Capt A. Duchesne.. VENDREDI, 26 Mai
Lafayette, Capt. A. Bocandé.. " 23 Juin

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR

1re cabine (y compris le vin de table).... $130
2me " " " " $70 ou $80

Un médecin de première classe de la marine impériale est attaché à chacun des navires. Les soins et médicaments sont gratuits.

Pour fret ou passage s'adresser à

GEO. MACKENZIE, AGENT, 7, Broadway, New-York.

A Paris, 12, Boulevard des Capucines (Grand Hôtel.) Au Havre, chez WILLIAM ISELIN & CIE.

12 mai—205

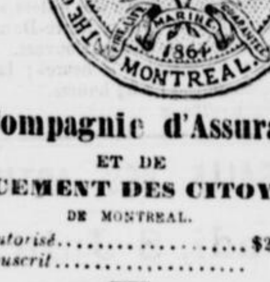

La Compagnie d'Assurance ET DE PLACEMENT DES CITOYENS DE MONTREAL.

Capital autorisé $2,000,000
Capital souscrit 400,000

DIRECTEURS:

MM. EDWIN ATWATER, Préside
THOMAS WATSON,
E. M HOPKINS,
ADOLPHE ROY,
JOHN PRATT,
JOHN G McKENZIE,
ANDREW ALLAN.

Solliciteur,—HON JOHN J. C. ABBOTT, C.R

Banquiers,—LA BANQUE DES MARCHAND

BUREAU:

MM. LAMBE & TUGGEY,
UNION BUILDINGS, 3
Rue St. François Xavier.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE PLACEMENT DES CITOYENS est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville à portée de l'Aqueduc, au taux d'assurance le plus bas.

La Compagnie est prête à donner des Polices de garanties de fidélité des employés.

WM. B. LAMBE, Directeur

WM. SALTER, LOUIS BOURGEAU, } Inspecteurs.

27 mars—166

COURSES DU MILE-END.

PREMIERE COURSE AU TROT DE LA SAISON.

Le propriétaire des courses ci-dessus annonce aux propriétaires de Chevaux Trotteurs qu'une COURSE DE DIX MILLES sera ouverte dans le mois de Juin prochain; on peut se préparer en conséquence.

Les Bourses et les Conditions seront annoncées prochainement.

D. LARRIVÉE.

18 mai—210

CHANDLER & HANNAN

ONT EN MAIN ET OFFRENT EN VENTE

En lots pour satisfaire les acheteurs

300 boites Fromage Américain choisi

300 tierçons Saindoux prime de l'Ouest

500 quarts Lard mess

200 do Lard prime mess

50 boites Bacon

200 quarts Pois fendus

451, RUE DES COMMISSAIRES, Vis-à-vis le Marché Ste Anne.

31 mai—220 us k

Charbon Anthracite de Welsh.

400 TONNES

Se déchargent de la barge *TEVIOT*, pour être vendu à bas prix, en lots pour satisfaire les acheteurs.

S'adresser à J. V. MORGAN, 23, Rue de l'Hôpital.

2 juin—222 si p

FONDERIE DE LONGUEUIL.

CUSSON et NORMAND

Ont l'honneur d'informer le public qu'ils sont entrés en société depuis le 18 courant, pour l'exploitation de la FONDERIE de LONGUEUIL et qu'ils auront toujours en vente, comme par le passé, des Poeles Doubles et Simples, Charues, etc., à des prix modérés.

Leurs Poeles Doubles sont reconnus être de première qualité et l'expérience a prouvé qu'ils brûlaient le charbon tout aussi bien que le bois, avec une économie de 25 par cent sur les autres Poeles

CUSSON et NORMAND, Coin des Rues Grant et Elizabeth, LONGUEUIL.

26 mai—216—m

Dr. A. PERRAULT,

No. 2, Rue Perrault,

AU BAS DU CHAMP-DE-MARS.

24 avril—189

HOTEL BONSECOURS,

TENU PAR

FELIX VILLENEUVE,

RUE ST. PAUL,

Vis-a-vis le Marche Bonsecours.

Cet Hôtel est maintenant tenu dans la maison voisine, c'est-à-dire, au coin des Rues St. Paul et Claude, No. 155 pour la porte privée, et No. 159 pour la porte de l'Hôtel.

Le soussigné, remercie ceux de la campagne et de la ville qui l'ont encouragé jusqu'à présent; il espère que le même patronage ne lui fera pas défaut dans la nouvelle maison qu'il occupe. Il a en même temps le plaisir d'annoncer que son nouveau local offrira aux voyageurs et à ses pensionnaires en général encore plus de comfort que dans son ancienne demeure. On y trouvera toujours une bonne table, de bons lits, des appartements éclairés aux gaz, une Chambre de lecture pourvu des principaux journaux de Montréal, un Salon privé, une cour avec écurie pouvant loger plusieurs voitures et plusieurs chevaux; le même homme de cour que ci-devant et un nombre suffisant de serviteurs attentifs et sobres.

L'Hôtel Bonsecours offre en outre aux voyageurs d'autant plus de facilités qu'il sert de Station à plusieurs diligences. Celle de M. Jean Dion, de Ste. Thérèse, part de l'hôtel tous les jours, à 7½ heures du matin. Celle de M. B. Lavigne, de Varennes, part aussi tous les jours, à 3 heures de l'après-midi. Ces diligences passent par les paroisses de Longueuil, Boucherville, Varennes, Verchères, Contrecœur, St. Ours et Sorel. Deux autres diligences, l'une appartenant à MM. St. Germain et Robert, l'autre à M. Reeves, arrêtent également tous les jours à 4 h. pour prendre les passagers.

Comme on le voit, il y a double avantage pour les voyageurs à choisir l'Hôtel Bonsecours. D'abord pour le comfort que l'on y trouve sous tous les rapports, ensuite pour l'usage des diligences dans l'occasion.

FELIX VILLENEUVE, Nos. 155 et 159, rue St. Paul, Vis-à-vis le Marché Bonsecours.

9 mai.—202

AVIS.

Le soussigné ayant loué les bâtisses ci-devant occupées par M McPHERSON, Horloger et Bijoutier, Rue St François Xavier, vis-à-vis sa place actuelle, se propose d'ouvrir dans quelques jours un BUREAU D'AGENCE GENERALE pour les SERVITEURS, où tous les efforts seront faits pour obtenir des places pour ceux qui voudront s'engager. Les personnes qui désirent avoir des serviteurs ou servantes pourront s'informer du caractère qualification, &c., parce-qu'un certificat sera exigé avant d'entrer le nom sur la liste. Outre cela, des informations quant aux articles perdus ou trouvés seront reçues, et des avis imprimés seront immédiatement publiés et placés sur une planche à la porte dans ce dessein. Il agira aussi comme agent pour louer des maisons ou des chambres dans toutes les parties de la ville. Il tiendra un livre qui renfermera la description des propriétés, des localités, &c. Les personnes qui publient des annonces dans les différents journaux pourront se procurer l'avantage de couper les annonces dans ces journaux et de les placer sur la planche à la porte, ce qu'elles peuvent faire sans payer.

Voici les prix—Pour l'entrée des noms des serviteurs, 25 cts; pour engager des servantes, 37½ cts; do des servants, 50 cts; simples avis imprimés pour être placés à la porte, 25 cts.

Une personne compétante se tiendra chaque jour à la porte de 8 h. A. M. à 8 h. P. M.

31 mai—220 um k E. PICKUP.

Ciment! Ciment!

On vient de recevoir une quantité du célèbre CIMENT de la Manufacture de BULL, C. E, et est à vendre par

ISAAC BONNER, 85, Rue de la Commune, Quai du Canal.

16 mai—208 j

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ÆTNA

Capital payé et Réserve, $4,000,000

Cette vieille Compagnie bien connue, établie à Montréal depuis plus de QUARANTE ANS, continue à ASSURER à des conditions raisonnables

Les Propriétaires de Biens-Fonds trouveront leur intérêt à venir voir

ROBERT WOOD, Agent et Procureur pour le Canada Rue St François-Xavier, Montréal.

12 mars—162 tm k

Application au Parlement.

AVIS.

Une application sera faite à la Législature, à la prochaine session du Parlement, pour un acte incorporant "THE EUROPEAN ASSURANCE SOCIETY," et pour l'autoriser à se servir de la garantie de la société comme cautionnement en faveur des personnes employées dans les bureaux publics et pour autres fins.

4 mai 1865—198 dm

CHAPEAUX! CHAPEAUX

On vient de recevoir un grand assortiment de CHAPEAUX du PRINTEMPS dans les derniers goûts,

CHAPEAUX NOIRS OXFORD,
do GRIS do
CASQUETTES en Tweeds, couleurs assorties.

— AUSSI: —

Un fort lot de Chapeaux et Casquettes légèrement endommagés par l'eau, à moitié prix, chez

J. L. MARCOU, 120, Rue Notre-Dame, Vis à-vis le Palais de Justice.

23 mars—164

AVIS

Est par les présentes donné qu'à partir de ce jour, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom, par JULIE POUPART dit LAFLEUR, mon épouse, ou toute autre personne, à moins mon consentement verbal

JOSEPH MOREAU dit DUPLESSIS, Père.

Montréal, 30 mai 1865—220 tm

AVIS DE DEMENAGEMENT,

JOHN LEEMING & CIE

ONT DÉMÉNAGÉ

A leurs Nouvelles Batisses SUR LA

RUE NOTRE-DAME

PRESQUE VIS-A-VIS LE BUREAU DU *HERALD*,

Entre les Rues St. François-Xavier et St. Jean.

27 avril—192

LA MINERVE,

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR

DUVERNAY, FRERES,

RUE ST. VINCENT, No. 16

EDITION QUOTIDIENNE!

PRIX ... $6 PAR ANNÉE.

EDITION SEMI-QUOTIDIENNE,

PRIX ... $4 PAR ANNÉE.

EDITION HEBDOMADAIRE,

PRIX ... $2 PAR ANNÉE.

PAYABLE D'AVANCE.